



HAL
open science

VILLESEQUELANDE Aude. Etude historique, archéologique et architecturale du cimetière vieux

Marie-Elise Gardel, Jean-François Modat, Romain Wiss, Annick Despratx,
Frédéric Loppe

► **To cite this version:**

Marie-Elise Gardel, Jean-François Modat, Romain Wiss, Annick Despratx, Frédéric Loppe. VILLESEQUELANDE Aude. Etude historique, archéologique et architecturale du cimetière vieux. Amicale laïque de Carcassonne. 2012. hal-03910188

HAL Id: hal-03910188

<https://hal.science/hal-03910188>

Submitted on 21 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Région Languedoc-Roussillon
Département de l'Aude
Commune de Villesèquelande

ÉTUDE HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE
ET ARCHITECTURALE DU CIMETIÈRE VIEUX
DE VILLESÈQUELANDE (Aude)

Amicale Laïque de Carcassonne

Avril 2012

Maitre d'ouvrage :

Mairie de Villesèquelande
8 place de la Résistance
11170 VILLESÈQUELANDE
Tél: 08 99 02 81 05
Fax: 08 99 02 70 87
villesequelande@wanadoo.fr

Maitre d'oeuvre :

Amicale Laïque de Carcassonne
Section Archéologie
87 Rue de Verdun
11000 CARCASSONNE
Tél: 04.68.25.24.74
Fax: 09.58.07.24.74
alcarcassonne@free.fr



VILLESÈQUELANDE (Aude)

« Cimetière Vieux » – parcelle A-830

Informations administratives

Région : Languedoc-Roussillon.

Département : Aude.

Commune : Villesèquelande.

Code INSEE : 11437.

Lieux-dits : « Le Barri », « cimetière Vieux ».

Cadastre : Section A, parcelle 830 (cadastre 2011).

Emprise : 510 m².

Coordonnées Lambert 93 : x : 637 725 ; y : 6 238 150 ; z : 118,05 m NGF.

Propriétaire : Commune de Villesèquelande.

Motif : aménagement de places de parking autour d'un rond-point.

Maître d'ouvrage des travaux : Mairie de Villesèquelande.

Nature de l'intervention : relevés de coupes stratigraphiques et étude du bâti.

Protection : néant.

Équipe intervenante

Direction - coordination : Marie-Elise Gardel, directrice de l'Amicale Laïque de Carcassonne.

Archéologie : Jean-François Modat et Romain Wiss, ALC Archéologie.

Étude historique : Marie-Elise Gardel, Annick Despratx et Frédéric Loppe, ALC Archéologie.

Restauration : Henri Villanova et le chantier d'apprentissage de l'Amicale Laïque de Carcassonne.

SOMMAIRE

Introduction	5
1. Approche historique de Villesèquelande	6
1.1. L'agglomération	7
1.2. La paroisse	8
1.3. Le périmètre fortifié	10
1.4. Le transfert du cimetière	14
2. Étude archéologique du « Cimetière Vieux »	19
2.1. Localisation du site	20
2.2. Méthodologie et stratégie de l'intervention	25
2.3. Résultats de l'observation archéologique	27
- <i>L'église sainte-Eugénie (?)</i>	28
- <i>Le cimetière</i>	29
- <i>Le mur sud</i>	42
Conclusion	49
<i>Sources et bibliographie</i>	51

Introduction

La mission commandée à ALC Archéologie par la mairie de Villesèquelande (canton d'Alzonne, Aude), consistait en une approche historique de la commune au Moyen Âge, à l'étude archéologique et du bâti des structures mises au jour par le projet d'aménagement.

En effet, suite à des travaux de voirie pour la création de places de parking autour d'un rond-point dans la partie nord du village, les vestiges du cimetière médiéval primitif de la commune sont apparus.

Deux archéologues de l'équipe d'ALC Archéologie ont ainsi débuté, au mois de février 2012, une mission de relevés photographiques et d'enregistrement des données archéologiques de terrain qui devait s'achever en mars.

Parallèlement, une autre équipe a mené une recherche historique aux Archives Départementales de l'Aude à Carcassonne, afin d'approfondir les connaissances sur Villesèquelande au Moyen Âge.

Une troisième phase avait pour objectif le nettoyage et la confortation des murs, pour la plupart médiévaux ou modernes, présents au sud du « Cimetière Vieux ». Sous la surveillance de l'encadrant technique, le chantier d'apprentissage qui œuvre sur le *castrum* de Cabaret à Lastours a entrepris la restauration et la mise en sécurité des élévations.

Le présent document fournit les résultats obtenus au cours de cette opération.

Nous remercions la municipalité de nous avoir permis d'étudier et de restaurer ce patrimoine historique et archéologique, permettant ainsi l'avancée des connaissances pour le Moyen Âge audois et la formation de jeunes en insertion.

La Mairie de Villesèquelande a pris en charge la fourniture des matériaux et a mis à disposition du matériel pour le bon déroulement du chantier. Nous remercions particulièrement M. Sabarthès pour son suivi attentif et bienveillant, et pour sa disponibilité.

Que soit remercié ici M. Bonnet, propriétaire du domaine Gibaloux à Laure Minervoises, pour avoir mis à notre disposition les moellons de grès qui ont servi à la restauration du mur sud du Cimetière Vieux de Villesèquelande.

Nous remercions Mme C. Denat pour son accueil à la Maison Presbytérale et les informations historiques, fruit de ses recherches, qu'elle nous a transmises.

Enfin, nous tenons également à saluer ici la mémoire M. Jacques Brunel, maire de Villesèquelande, décédé au mois de mars 2012, dans l'exercice de ses fonctions, qui nous avait encouragés à commencer ces travaux.

1. Approche historique de Villesèquelande

1.1. L'agglomération¹

L'agglomération de Villesèquelande présente une disposition ouverte mais possède un petit quartier spécifique, anciennement fortifié et fossoyé, centré sur son église paroissiale Sainte-Marie, dont le décimaire est mentionné en 1269². Cependant, ce lieu de culte ne correspond sans doute pas à l'église primitive qui se trouvait probablement plus au nord, en bordure de l'antique voie romaine, dans l'ancien cimetière, aujourd'hui délimité par une parcelle triangulaire en friche. Ce dernier, objet de la présente étude, était encore en usage au XVII^e siècle où il est cité « *aux faubourgs dudit lieu, avec la place d'une église* »³. L'église en question est à rapprocher d'un lieu de culte dédié à Sainte-Eugénie, mentionné dès l'époque carolingienne.

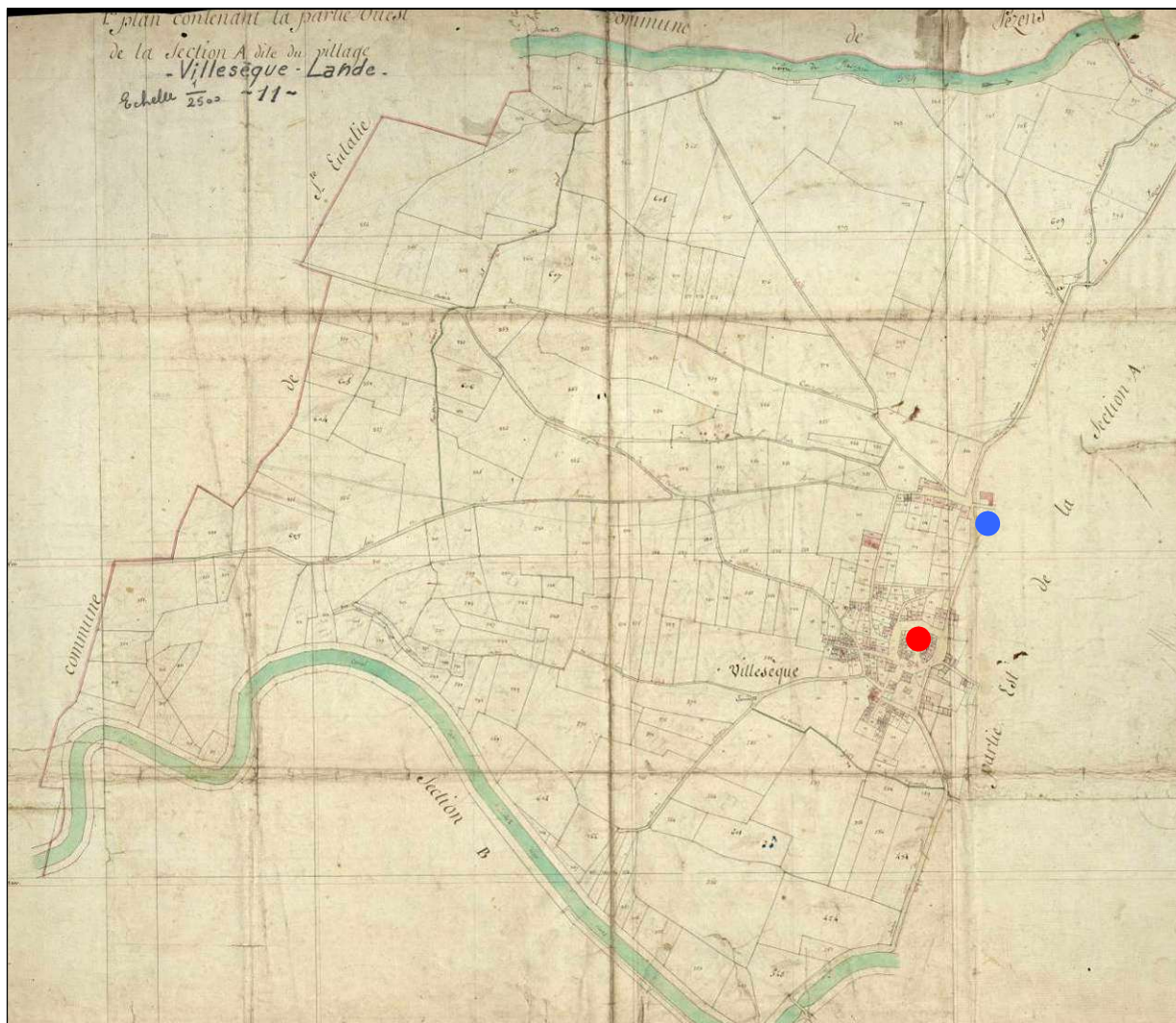


Fig. 1 : Villesèquelande, cadastre napoléonien (AD 11, PW 9184-02-A01). En rouge, emplacement de l'église paroissiale Sainte-Marie. En bleu, emplacement de l'église primitive Sainte-Eugénie (?).

¹ Cette première approche historique, réalisée par Annick Despratx et Marie-Elise Gardel (Amicale Laïque de Carcassonne), a été possible grâce à l'aide de Mme Colette Denat, de Frédéric Loppe, de la Mairie de Villesèquelande et des Archives départementales de l'Aude.

² Baichère (E.), « Ave Maria : les revenus décimaire et les droits temporels de l'évêché et du chapitre cathédral de Carcassonne en 1269 », *Bulletin de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne*, T. V, 2e série, 1909, p. 26.

³ AD Aude, 17C2, *Recherche générale du diocèse de Carcassonne*, 1641, [f°670].

Une première mention très précoce (817) concernant une église Sainte-Eugénie située à *Villa Sica* se trouve dans un recensement fait à Aix-la-Chapelle : or, il existe un autre village du nom de Villesèque dans les Corbières, qui possède lui aussi une église Sainte-Eugénie : « *in villa quae dicitur Villasicca... ecclesia fundata in honorem Sanctae Eugeniae...* »⁴. Dès le XVIII^e siècle, les auteurs de la *Gallia Christiana* se posent la question suivante : « lequel des deux monastères Sainte-Eugénie, portant l'un et l'autre le nom de Villesèque en Septimanie, est celui qui, en 817, est cité à Aix-la-Chapelle parmi ceux qui doivent seulement des prières pour le salut de l'empereur⁵ ? Il y a donc un doute sur cette première mention.

1.2. La paroisse

Sainte-Eugénie

La première mention avérée de Sainte-Eugénie de Villesèquelande date donc de 908 : elle fait état d'une donation par Amélius au monastère Saint-Jean-de-Mallast⁶ de biens situés « dans le territoire de Carcassonne, dans la *villa* de Villesèque... avec l'église fondée en l'honneur de Sainte-Eugénie et avec tous les biens qui dépendent de cette même *villa* »⁷. Elle est suivie de plusieurs mentions datant elles aussi de l'époque carolingienne. En 920⁸, deux propriétaires, Eldovigus et Atefreda donnent au monastère de Saint-Jean-de-Mallast et à son abbé Arifonse « des terres dans le territoire en Carcassonne, au terme d'*Ulmis* : et une vigne complantée par moitié sur le territoire de *Villasicella*... ». Ce texte mentionne parmi les confronts « la voie publique qui va de Villesèque à Caux⁹ ». Quelques années plus tard, en 931, l'évêque Gimer de Carcassonne cède à l'abbé Arifonse plusieurs églises dont l'église Sainte-Eugénie de Villesèque¹⁰, donation immédiatement confirmée par le roi Radulfe¹¹.

En 950, une bulle du pape Agapet II confirme à Tresmire, nouvel abbé de Saint-Jean-de-Mallast, la jouissance de terres, églises et vignes dont la « *villa* appelée *Sicca* avec l'église Sainte-Eugénie »¹². Les documents de la fin du X^e et du XI^e siècle, relativement rares en tous lieux, n'ont à ce jour fourni aucune mention de Villesèquelande.

La documentation reprend en 1156, où l'on apprend qu'un certain Raymond de Villa Sicca est prieur de Sainte-Marie-du-Sauveur au Bourg de Carcassonne¹³.

Selon l'abbé Mazières, la majorité des documents concernant Villesèquelande entre 1156 et 1326 auraient été détruits à la Révolution¹⁴. Il indique notamment que le qualificatif « Lande » est accolé à

⁴ *Gallia Christiana, in provincias ecclesiasticas distributa, in qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum, religionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, et probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis*, Paris, 1739, T. VI. f° 139 et 261.

⁵ *Ibid.* : « *Dubitatur autem an illud sit monasterium an aliud S. Eugeniae cognominatur de Villa Sicca, in Septimania, quoque et iam pridem unitum coenobio Montis Olivii, quod in illo monasteriorum censu facto an. 817 in conventu Aquis Granensi inter illa nominatur, quae solas preces debebant pro salute imperatoris* ».

⁶ Ancien nom de Montolieu.

⁷ Mahul (A.), *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et arrondissement administratif de Carcassonne*, Paris, Didron et Dumoulin, Carcassonne, Pomiès, 1857-1882, T1, p. 253 : « *in territorio karkassense, in villa quae dicitur Villesica...et cum ipsa ecclesia quae fundata est in honore Sanctae Eugeniae et cum omnia quantum ad ipsa villa aspicere videtur* ».

⁸ *Ibid.* et Doat. Vol. 69, f°44.

⁹ Mahul p. 254 : « *terras in territorio Carcassense, in terminio Ulmis ; et de ipsa vinea quae complantavit ad medias in terminio de Villasicella in suum terminio... Strata publica qui discurrit de Villa Sicca ad Caugus*.

¹⁰ Viguerie (P.), *Annales ou histoire ecclésiastique et civile de la ville et du diocèse de Carcassonne*, t. II, Bibliothèque Municipale de Carcassonne, Ms. n° 1913, XVIII^e siècle, f° 870 et Mahul, *Ibid.*, p. 76 : « *...in villa Sicca ecclesiam Sanctae Eugeniae*.

¹¹ *Ibid.* p. 76 : *Est ibidem villa Sicca cum ecclesia...*

¹² *Ibid.* p. 78 et 254 : *villa quae vocatur cum ecclesia Sancta Eugeniae*

¹³ De Vic (G.), *Chronicon Episcoporum ac Memorabilium Ecclesiae Carcassonis, Gerardo de Vic presbytero canonico auctore*, Ed. Salvius et Ph. Daspe, 1667, p. 74.

« Villesèque » pour la première fois en 1326, or l'appellation « *Villasiccalanda* » apparaît un demi siècle plus tôt dans l'enquête épiscopale de 1269¹⁵, intitulée *Ave Maria*. Il est donc difficile de dire à quel moment précis apparaît l'appellation qui a donné son nom actuel au village, peut-être déjà en usage avant 1269 et probablement destinée à le différencier de Villesèque des Corbières.

Sainte-Marie, nouvelle église

Ainsi, dans l'*Ave Maria*, Guilhem, chapelain de Villesèquelande (*capellanus de Villasiccalanda*), signale les droits de l'évêque de Carcassonne dans le décimaire Sainte-Marie de Villesèquelande. Sont témoins : *Geraldus de Montedino, G. Tercii, Ar. Ressavini, P. Peysoni, Ar. Terroni, P. Reyssavini de Villasicca Landa*¹⁶. On constate ici que l'église paroissiale n'est plus Sainte-Eugénie.

La date de fondation de cette nouvelle église, placée sous le vocable de Sainte-Marie, qui apparaît dans les textes au XIII^e siècle, nous est inconnue.

Il serait intéressant de déterminer ce qui peut avoir entraîné le déplacement du pôle paroissial. La proximité de la voie romaine a-t-elle entraîné dans une période d'insécurité une concentration de l'habitat à l'écart de la voie ? Un pôle castral, muni d'une chapelle, est-il devenu progressivement le pôle principal et l'église, de ce fait, est-elle devenue paroissiale ? Dans l'état actuel de nos connaissances, la seule chose que les textes nous permettent d'affirmer, c'est qu'en 1269, l'église paroissiale n'était déjà plus Sainte-Eugénie mais Sainte-Marie.

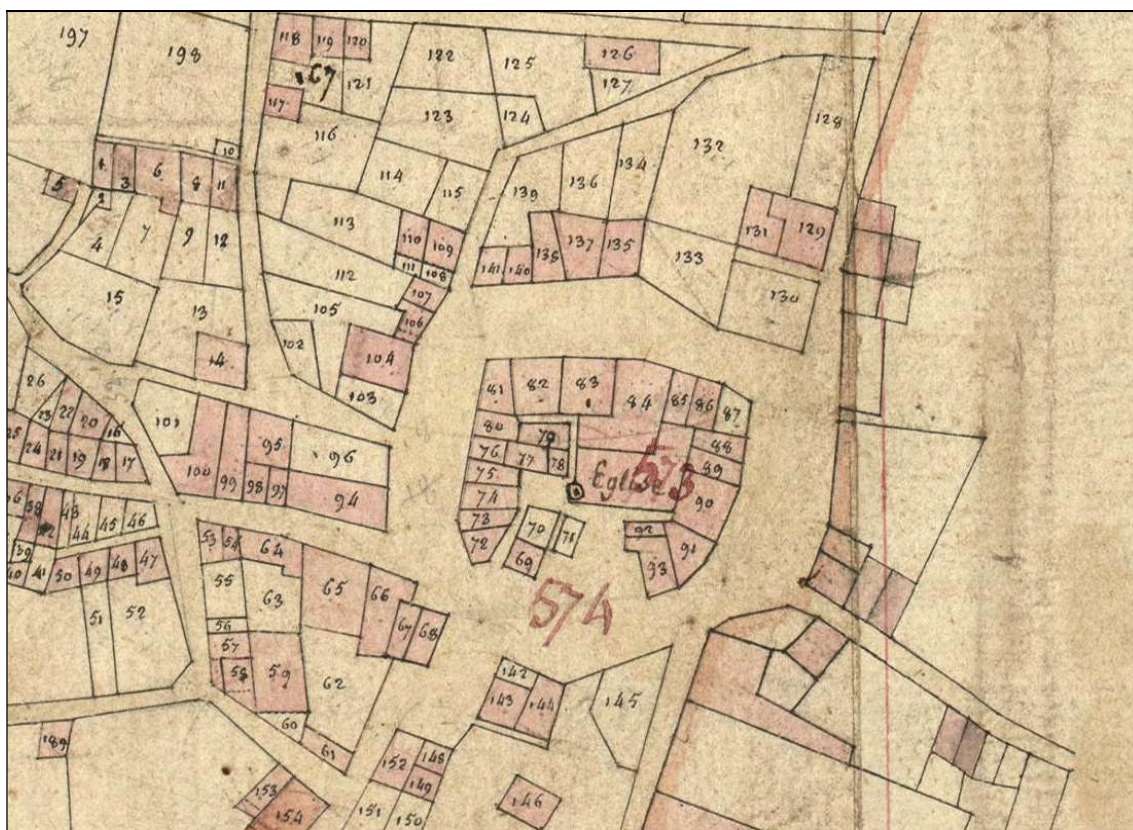


Fig. 2 : Détail du périmètre fortifié autour de l'église Sainte-Marie (cadastre napoléonien, 1817).

« Édifice à nef unique et chevet plat, l'actuelle église Sainte-Marie de Villesèquelande se présente comme un bâtiment massif et imposant dominé par un puissant clocher aux allures de donjon : la

¹⁴ Mazières (Abbé), *Le souterrain de Villesèquelande*, Mémoire de la SASC, 1960-62, 4^e série, T IV, p. 243. DOAT, vol 253, fol 726 et fol. 739.

¹⁵ Baichère (E.), « *Ave Maria : les revenus décimaire et les droits temporels de l'évêché et du chapitre cathédral de Carcassonne en 1269* », *Bulletin de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne*, T. V, 2e série, 1909, p. 42.

¹⁶ Baichère, *Ibid.*, p. 42.

construction élancée, à trois pans, a connu principalement trois phases de construction, dont les deux plus anciennes semblent pouvoir être attribuées aux XIV^e-XV^e siècles¹⁷.

L'ensemble de la nef, du moins d'après ce que l'on peut en voir compte-tenu de la densité du bâti environnant, paraît au contraire assez homogène (pierres de taille de grès gris ou gris-vert, moellons très bien équarris et appareillés) et semble également remonter au bas Moyen Âge, à l'exception du mur occidental : il s'agit d'une maçonnerie en pierres de taille de grès ocre avec traces de smille¹⁸ noyées dans un mortier très gras¹⁹. En partie basse, une porte d'origine, sans chanfrein et couverte d'un arc plein cintre légèrement surbaissé a été bouchée. Ce vestige de maçonnerie pourrait ainsi correspondre à un édifice antérieur (XIII^e siècle ?) en partie détruit »²⁰.

L'actuelle église Sainte-Marie se trouve au cœur du périmètre fortifié encore bien visible sur le cadastre.

1.3. Le périmètre fortifié

Voici ce qu'on sait sur l'ancien secteur fortifié qui transparaît dans une mention du XVII^e siècle²¹: « Une maison et autres batiments estans dans l'enclos dudit lieu de Villesèque confronte avec la muraille et rue dudit lieu... »²². On peut aussi l'identifier avec une mention de fort à la fin du XVIII^e siècle : « Etat de terres appartenant au bassin du purgatoire de Villesèquelande : premièrement un pattu ouvert dans le fort confronte d'auta et d'aquilon le fossé de la ville... »²³. À la même époque, P. Viguerie faisait état de la tradition orale relative à l'église et à ses abords immédiats, mettant en évidence une indéniable fonction de refuge assurée par un espace mis en défense. Sa description renvoie parfaitement à la fonction assumée par un fort villageois : « Il paroît que le local où est situé l'Eglise, laquelle est d'une belle construction, ancienne et solidement bâtie, et autour de laquelle sont groupées quelques maisons de particuliers, a été autrefois une fortification, à en juger par une porte délabrée, par un pan de muraille du côté du couchant, remarquable par son élévation et ses fortes dimensions, et par des fossés à demi-comblés. La tradition du pays porte qu'en temps de guerre, les habitants du lieu se réfugioient dans cette enceinte, où ils avoient chacun un logement pour mettre à couvert leurs personnes et leurs effets. Cette fortification est mentionnée dans d'anciens actes : notamment dans un acte de 1521, où le Chapitre cathédral de Carcassonne déclare y posséder une maison en forme de tour forte, qu'il fit réparer en 1684, comme conste d'un bail d'entreprise passé le 24 mai de cette susdite année, entre ledit Chapitre, d'une part, et Pierre Pech, maître charpentier, de Pezens et Hugues Coustou, aussi maître charpentier de la Cité de Carcassonne, d'autre part... Une partie de la maison presbitérale, du côté du levant, paroît aussi le reste d'un édifice plus ancien et plus considérable, à en juger par la force et la beauté des murs, et par le caractère architectural des croisées et des tuyaux des cheminées »²⁴.

¹⁷ La base du clocher se compose d'un appareil en pierres de taille de grès très bien appareillées et d'extractions variables (grès gris-vert à grain fin, gris-vert à grain moyen, ocre-jaune à grain fin avec traces de pointerolle). En partie haute, une corniche-larmier marque la distinction entre les murs (H : env. 3 m) : ce dernier appareil est moins régulier et utilise des matériaux dont l'extraction est encore plus hétérogène : moellons de grès jaune, rouge, gris, vert, chaînes d'angle en pierres de taille de grès gris par endroits. Enfin, une troisième phase, probablement moderne (H : 0,50 à 1 m) est bâtie en petit appareil brut de carrière et déchets de taille irrégulièrement appareillés (XVII^e-XVIII^e siècles).

¹⁸ L x H moy. : 0,37 x 0,20 m.

¹⁹ Joints pleins, 1 à 2 cm de large.

²⁰ Baudreu (D.), Loppe (F.), « Types de forts villageois dans le bassin moyen de l'Aude durant la guerre de Cent Ans », *Archéologie du Midi Médiéval*, T. 22, 2004, p. 118-119.

²¹ Baudreu (D.), Loppe (F.), « Types de forts villageois dans le bassin moyen de l'Aude durant la guerre de Cent Ans », *Archéologie du Midi Médiéval*, T. 22, 2004, p. 118-119.

²² AD Aude, 17C2, *Recherche générale du diocèse de Carcassonne*, 1641, [f°670, r°1].

²³ AD Aude, 1Q9, [f°140], 19 décembre 1791.

²⁴ Mahul 1857, T.I, p. 255.

Ce périmètre fortifié ou *castrum* voit probablement le jour à l'époque de l'*incastellamento*²⁵, l'église Sainte-Marie, mentionnée comme paroissiale au milieu du XIII^e siècle, étant probablement à l'origine une ancienne chapelle castrale. Il est fort probable, comme le pensent les auteurs de la description suivante, que la fortification de ce secteur ait été renforcée au XIV^e siècle, en raison des troubles de cette période.

« De forme presque rectangulaire (env. 55 x 45 m : 2475 m²), le périmètre fortifié se présente sous la forme d'un petit secteur délimité par les façades jointives des maisons et qui inclut l'église en son centre. Selon toute vraisemblance, l'accès originel devait se situer au sud, au niveau de l'actuelle « place de l'église ». Si les anciens remparts ne présentent plus aucune élévation visible²⁶, deux bâtiments attirent l'attention au sein de ce périmètre : l'église, et la « maison presbytérale », au nord. Contre l'église, au nord, ce bâtiment a fait l'objet de restaurations importantes en 1990. Sa façade nord a été dégagée par la destruction d'une maison qui lui était auparavant accolée, comme le montre l'état parcellaire du cadastre napoléonien. À la place, se dresse aujourd'hui une petite esplanade comportant un puits dont l'origine est probablement ancienne. Cette façade présente plusieurs phases de construction dont les datations sont cependant difficiles à préciser, compte tenu notamment des travaux récents qui ont modifié l'aspect originel, particulièrement celui des ouvertures (phase initiale : XII^e -XIII^e siècle ?, extension occidentale : XV^e -XVI^e siècles ?)²⁷ ».

En 1326, le lieu et terroir de Villesèquelande dépendent de la viguerie ou châtelainie de Montréal et du roi. Les reconnaissances féodales qui nous sont parvenues sont établies par Jacques Fabry, notaire de Montréal et « *commissaire député au fait d'icelle par le lieutenant du châtelain dudit Montréal* »²⁸. Selon l'hypothèse de l'abbé Mazières, le Prince Noir incendie Villesèquelande aux premières heures du 3 novembre 1355, détruisant l'église Sainte-Eugénie. Les habitants reconstruisent alors une nouvelle église dédiée à Sainte-Marie, la première église ayant continué de subsister encore quelques temps. L'église incendiée n'aurait pas été restaurée car le village se serait déplacé, probablement pour des raisons de mise en défense²⁹. Le village primitif se serait ainsi trouvé en bordure de la voie romaine, au lieu-dit « le Barri » et l'église Sainte-Eugénie à l'emplacement du cimetière désaffecté encore visible aujourd'hui (parcelle 588 du Cadastre napoléonien)³⁰. Mais, nous l'avons vu, l'église paroissiale Sainte-Marie existe déjà en 1269 ! Cette hypothèse est donc à prendre avec précaution.

En 1365, on signale 41 feux d'imposition et seulement 24 feux en 1377 après la peste³¹.

La tradition orale signale l'existence d'un souterrain datant de la fin du XIV^e siècle et construit en même temps que l'église Sainte-Marie, 40 ans environ après le passage du Prince Noir. Une salle souterraine se situerait sous le porche de l'église³². « Ce souterrain important partant de l'église, traversant la place en son milieu, au sud de l'église, passant sous l'ormeau dit « de Sully », traversant le sous-sol de la vieille maison Ouradou, sise au-delà de l'avenue, à l'opposé de l'ormeau, passant ensuite sous une très ancienne demeure dite « maison de la Tour » et se dirigeant vers le Canal du Midi, vers le pont au moyen duquel la route de Villesèquelande à Arzens franchit le canal »³³. Il indique que la Maison Presbytérale possède des pièces en sous-sol et que l'une d'elles donne accès au souterrain. Le mur nord de la maison était constitué de l'ancien rempart dont les créneaux et

²⁵ *Incastellamento* : phénomène de création intensive d'habitats castraux entre la fin du X^e et la fin du XII^e siècle, mis en évidence notamment par les travaux de P. Toubert dans les années 1970.

²⁶ Certains sont peut-être recouverts par les crépis de maisons mais l'existence de murs d'enceinte en terre crue, aujourd'hui disparus, ne doit pas non plus être écartée.

²⁷ Baudreu (D.), Loppe (F.), *op. cit.*, 2004, p. 118-119.

²⁸ Collection DOAT : Vol. 253, f° 726-729, Reconnaissance du lieu et terroir de Villesèquelande (Inventaire des archives du roi).

²⁹ Mazières, *Ibid.*, p. 245.

³⁰ Mazières, *Ibid.*, p. 247.

³¹ Mazières, *Ibid.*, p. 247 / Ordonnances des Rois de France de la 3^e race, T IV.

³² Mazières, *Ibid.*, p. 250.

³³ Mazières, *Ibid.*, p. 241.

deux échauguettes étaient encore visibles dans les années 20. Aux alentours de 1945, la restauration de la maison Brunel aurait permis la mise au jour du Pont-levis.

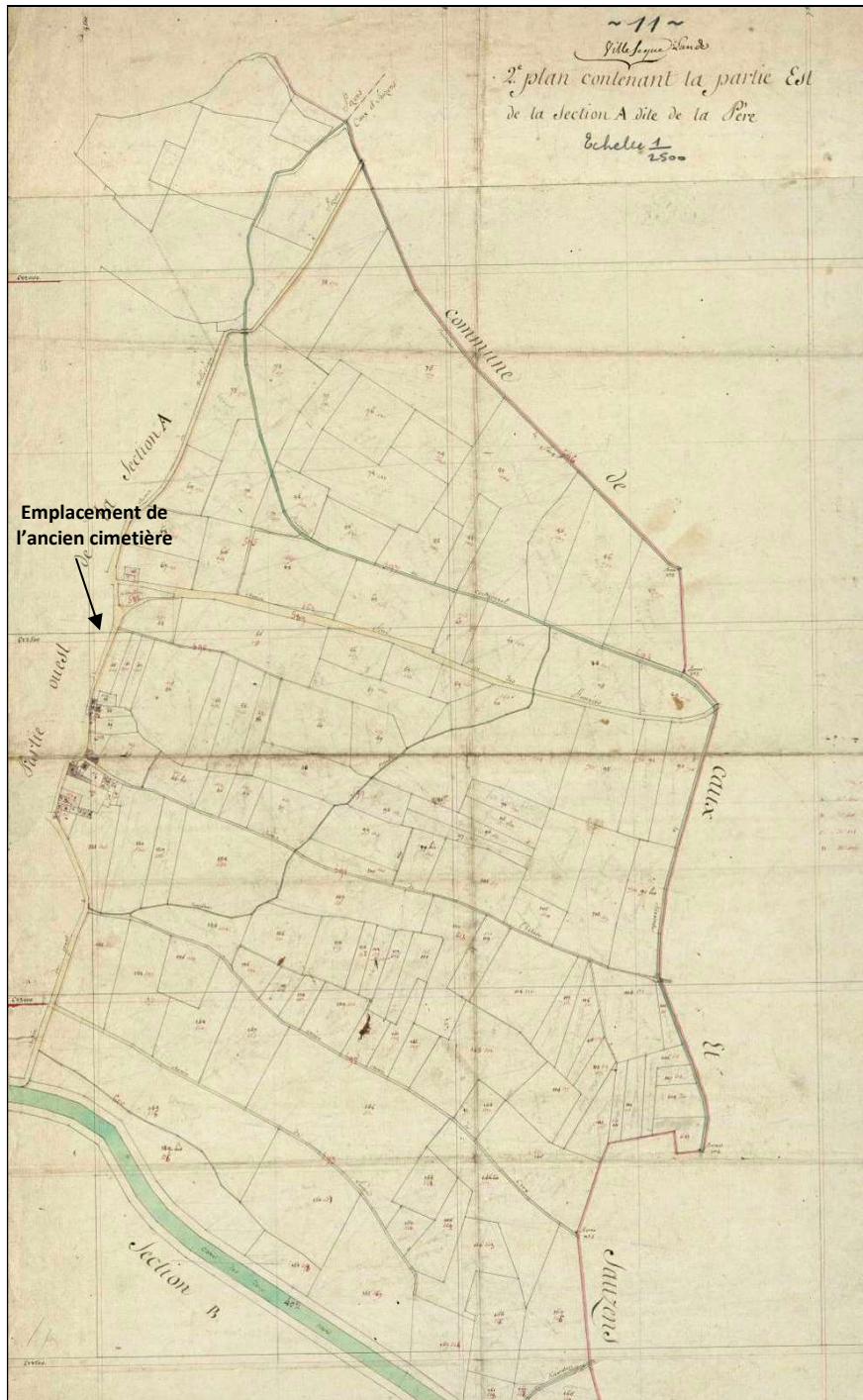


Fig. 3 : Cadastre napoléonien de 1817, emplacement et mention de l'ancien cimetière (parcelle 588).
(AD 11, PW 9184-03-A02).

Charles VI, roi de France, donne en 1390 à Roger Bernard de Lévis, châtelain de Montréal, comme gratification du paréage sur Mirepoix sa vie durant, *les lieux de Pennautier en Cabardès et de Villesèque-Lande en la châtellenie de Montréal avec toutes les dépendances appartenant au roi*³⁴. La

³⁴ Besse (G.), *Histoire des antiquitez et comtes de Carcassonne*, Béziers, 1645, rééd. 1926. p. 201 – Mahul, p. 255 – *Gallia Christiana*, T. VI, c. 261.

même année, Guillaume-Bernard de Durfort est mentionné comme co-seigneur de Villesèquelande³⁵. Un an plus tard, le 10 septembre 1391, *noble Guillaume-Bernard de Durfort, seigneur de Villesèque dans le diocèse de Carcassonne reçut cent cinquante francs-or qu'il lui devait*³⁶.

En 1418, Charles de Clarmont, sieur de Villesèque et Puget, est chambellan du Duc de Bourgogne³⁷. Vingt ans plus tard, à la fin de la Guerre de Cent ans, au cours de l'année 1438, les « écorcheurs » de Rodrigue de Villendras pillent et brûlent Villesèquelande et ravagent le pays environnant³⁸.

En 1461, Arnaud Corniliati, juriste à Carcassonne, est co-seigneur de Villesèquelande et de Caux : *Arnaudus Corniliati, legum professor Carcassonae, condominus loci de Villasicalanda et de Cauxis*³⁹.

En 1481, la paix revenue, l'abbaye de Saint-Hilaire tire des revenus substantiels de Villesèquelande⁴⁰.

En 1521, comme nous l'avons vu plus haut, le Chapitre Cathédral de Carcassonne possède à Villesèquelande une maison en forme de tour forte⁴¹. S'agit-il de la maison presbytérale manifestement construite vers cette époque par une puissance seigneuriale importante ?

En 1569, François Dejean, seigneur de Villesèque est l'un des consuls de Carcassonne⁴².

En 1570, le Chapitre de la Cathédrale Saint-Nazaire, pour le paiement des sommes accordées au roi, vend des biens importants à Villesèquelande⁴³.

Au XVII^e siècle, la construction du Canal du Midi affecte le territoire de la commune. La réception des travaux se fait en juillet 1684. Dans un procès verbal de bornage du Canal de Languedoc datant de 1786, il est décrit comme suit : « le canal traverse le territoire depuis la borne n°181, deuxième partie, jusqu'au n°263. Dans ce parcours on trouve : « écluse de Villesèque ; épenchoir de Villesèque ; aqueduc du Faix ; pont de Villesèque ; épenchoir des Alauzes ; aqueduc de l'Espitalet ».

Les registres paroissiaux en bon état de conservation sont encore visibles à la mairie de Villesèquelande pour la seconde moitié du XVII^e siècle. Ils mentionnent fréquemment le « Cimetière » qui est probablement encore à cette époque situé au nord du village.

En 1697, Jean Brootcoorem, conseiller du roi est maire perpétuel du lieu de Villesèquelande⁴⁴. Il vivait encore en 1721.

En 1703, Guillaume de Planes est curé de Villesèquelande⁴⁵.

En 1759, ce sont des nobles d'origine irlandaise qui sont seigneurs de la plus grande partie de Villesèquelande. Il y a trois consuls dans la communauté dont les fonctions consistent dans l'administration de la police sous la seule autorité du Roi. Leur exercice ne dure qu'un an. Les anciens consuls présentent, chacun pour son rang, deux sujets de la communauté au conseil politique assemblé lequel choisit un des deux sujets ; après quoi, les consuls nouvellement élus prêtent serment entre les mains du juge-châtelain de Montréal qui se transporte à cet effet à Villesèquelande⁴⁶.

³⁵ *Gallia Christiana*, T.VI, p. 261.

³⁶ *Ibid.* : Die 10 Septembris anno 1391. Scripto [profitebur] se a nobili Guillelmo Bernardi de Duroforti, domino de Villa Sicca diocesis Carcassonensis recepisse centum et quinquaginta francos auri, quos ipsi debebat propter arrendamentum.

³⁷ Besse, *Op. cit.*, p. 199.

³⁸ Bouges (P.), *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et du diocèse de Carcassonne*, Paris, 1741, p. 278 et 460.

³⁹ Mahul 1857, T. I, p 255

⁴⁰ Archives de l'abbaye de Saint-Hilaire. (Abbé Mazières, p. 244).

⁴¹ Mahul 1857, T. I, p 255.

⁴² Mahul 1857, T. I, p 255 / Bouges, p. 483.

⁴³ Archives du château de Villardonnell. Mazières, p. 245.

⁴⁴ Mahul 1857, T. I, p. 255.

⁴⁵ Mahul, *op. cit.*

⁴⁶ Mahul 1857, T. I, p. 257.

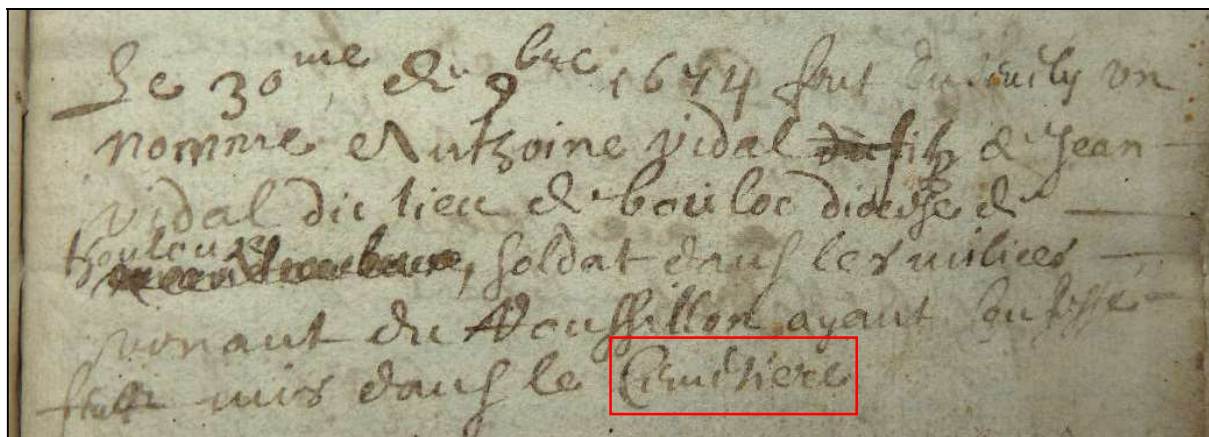


Fig. 4 : Registre des paroisses de Villesèquelande (XVII^e siècle) :

« Le 30^{ème} [jour] de septembre 1674 fut ensevely un nommé Antoine Vidal fils de Jean Vidal du lieu de Bouloc, Diocèse de Toulouse, soldat dans les milices venant du Roussillon ayant trépassé fut mis dans le Cimetière ».

En 1789, M. Guillaume Escarguel, négociant de Castelnaudary, est seigneur engagiste de Villesèquelande⁴⁷. À cette époque, le village compte 397 feux et 392 habitants.

P. Viguerie⁴⁸ signale le registre des paroisses déposé à la mairie et dont les dates vont de 1721 à 1724 et de 1737 à 1789. À la fin du XVIII^e siècle, il précise que l'« on compte 97 feux et 892 âmes à Villesèquelande ».

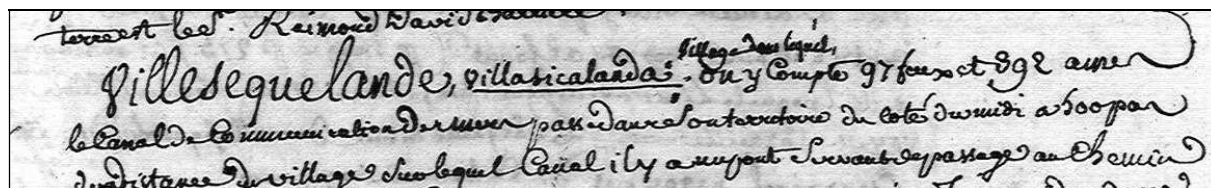


Fig. 5 : « Villesèquelande, Villascalanda : village dans lequel on y compte 97 feux et 892 âmes (...) ».

(Viguerie, f° 452, AD 11, microfilm).

Au début du XIX^e siècle, il y a à Villesèquelande 144 maisons et 406 habitants⁴⁹.

1.4. Le transfert du cimetière

En 1812, le conseil municipal de Villesèquelande décide la construction des murs de clôture du cimetière⁵⁰ : s'agit-il du cimetière vieux ou du nouveau cimetière ? Il est probable que le cimetière n'est transféré qu'à la fin du XIX^e siècle. En effet, vers 1880, on assiste à un échange de parcelles appartenant à la famille Pullès et les sépultures les plus anciennes attestées dans le cimetière actuel datent de 1884-1888. Dans un procès-verbal du conseil municipal de 1881, « M. le Maire expose qu'à la suite des travaux d'assainissement exécutés au cimetière, les murs de clôture, construits en 1812, et auxquels n'a été jusqu'ici fait aucune réparation, ont été ébranlés et détériorés et qu'il y a urgence à faire les travaux nécessaires pour les consolider et les remettre en bon état »⁵¹.

⁴⁷ Mahul 1857, T. I, p. 256. / Viguerie, T.II, Mss. Fol. 872.

⁴⁸ Viguerie (P.), *Op. cit.*, f° 870.

⁴⁹ Mahul 1857, T. I, p. 257.

⁵⁰ AC 437/1D1. Archives communales, registres des délibérations du conseil municipal de la commune de Villesèque-Lande. Commencé le 28 septembre 1809, n°3, mentionnant la réparation du mur du cimetière.

⁵¹ Archives communales, registres des délibérations du conseil municipal de la commune de Villesèque-Lande. Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 16 mai 1880.

La création du nouveau cimetière (et donc l'abandon du cimetière vieux) remonte-t-elle, comme beaucoup de cimetières ruraux audois, à la fin du XIX^e siècle, comme le suggère la mutation Pullès ? Une recherche plus approfondie dans les archives communales, assez riches, pourrait donner la solution. Cependant, le cadastre napoléonien donne une indication précieuse : en 1817, c'est encore l'ancien cimetière situé au nord du village qui semble encore en activité, car mentionné en tant que tel sur les plans.

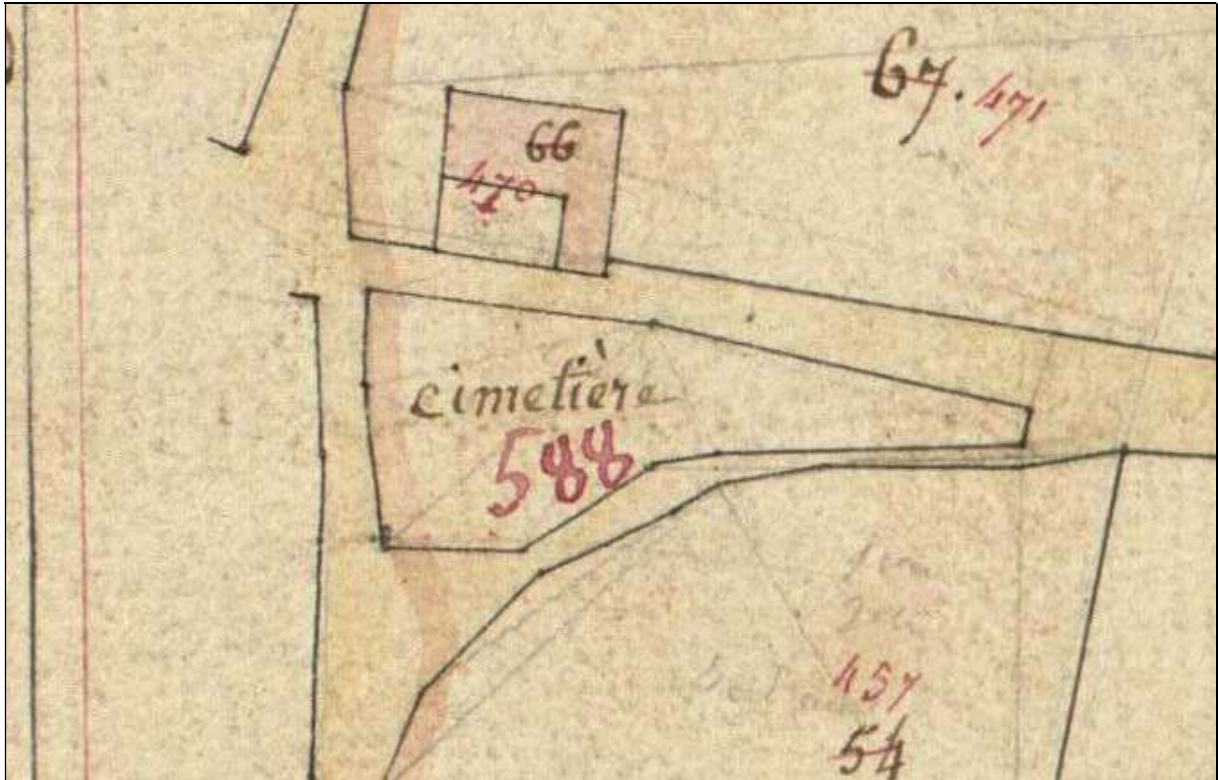


Fig. 6 : Détail de la parcelle 588 (cadastre napoléonien de 1817), mentionnée comme « cimetière ».
(AD 11, PW 9184-03-A02).



Fig. 7 : Une des plus anciennes tombes conservées au nouveau cimetière.
Pierre tombale de Jean-François Auguste Astre, décédé le 6-9 1888.

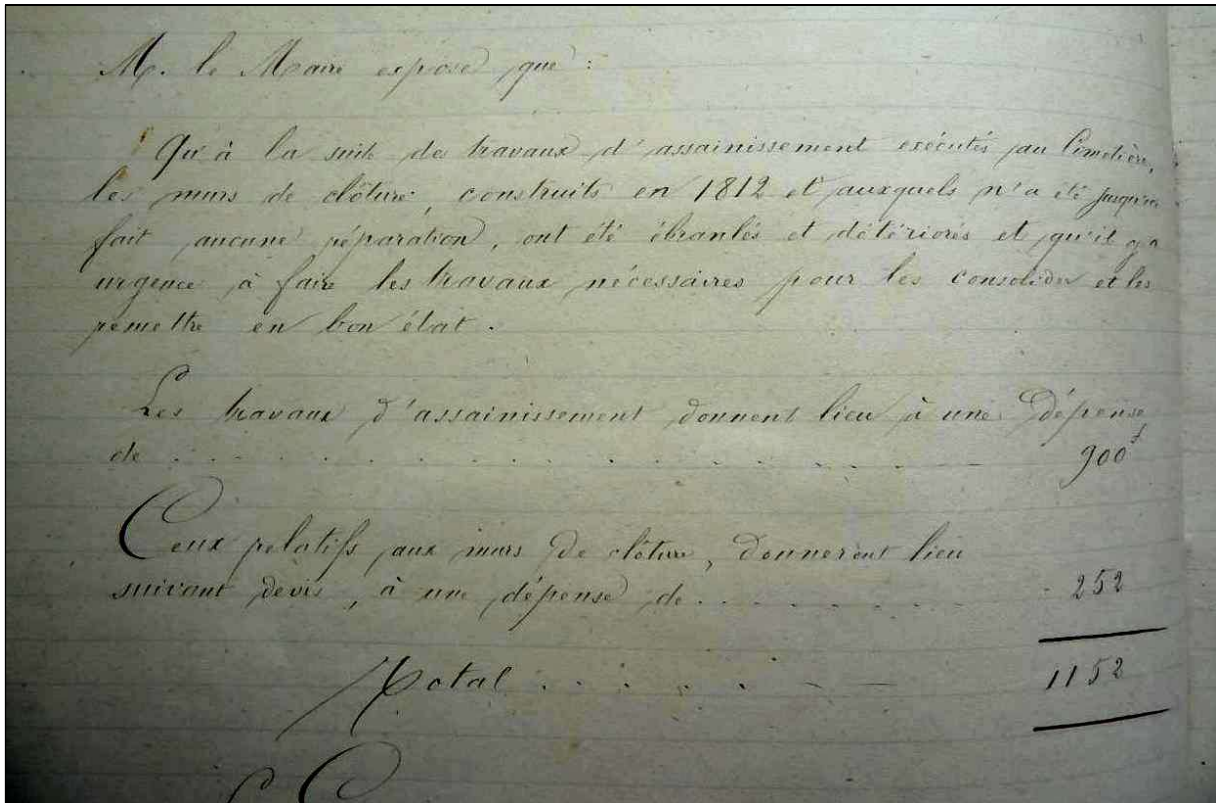


Fig. 8 : Délibération du conseil municipal de 1880.



Fig. 9 : Vue partielle du mur de l'ancien cimetière de Villesèquelande, avant sa consolidation par l'Amicale laïque de Carcassonne.



Fig. 10 : Villesèquelande (AD 11, PW 09184-01-TA01), 1817.

Si l'origine de l'ancienne église Sainte-Eulalie et de son cimetière associé est assez bien cernée grâce aux textes carolingiens, sa destinée devient plus floue au Moyen Âge central eu égard au manque de documentation. L'apparition dans les textes de la nouvelle église paroissiale Sainte-Marie en 1269, fait remonter sa fondation au plus tard au milieu du XIII^e siècle. Sa création semble en lien avec l'existence d'un secteur fortifié encore bien repérable dans le village, mais il n'est pas possible en l'état actuel de nos connaissances de dire si elle remplace l'église Sainte-Eulalie ou si elles ont coexistées. Quant au cimetière, la datation (tardive) de son déplacement n'est pas encore complètement clarifiée mais se situe probablement entre 1817, date du dernier cadastre qui le mentionne au nord, et 1888, date de la plus ancienne tombe encore visible dans le nouveau cimetière situé au sud du village. Un dépouillement minutieux des archives municipales existantes devrait permettre à cours terme de donner cette précision.

2. Étude archéologique du « Cimetière Vieux »

2.1. Localisation du site

Située en Languedoc-Roussillon, dans le département de l'Aude, la commune de Villesèquelande s'étend au nord-ouest de la ville de Carcassonne, sur la rive gauche du Canal du Midi.

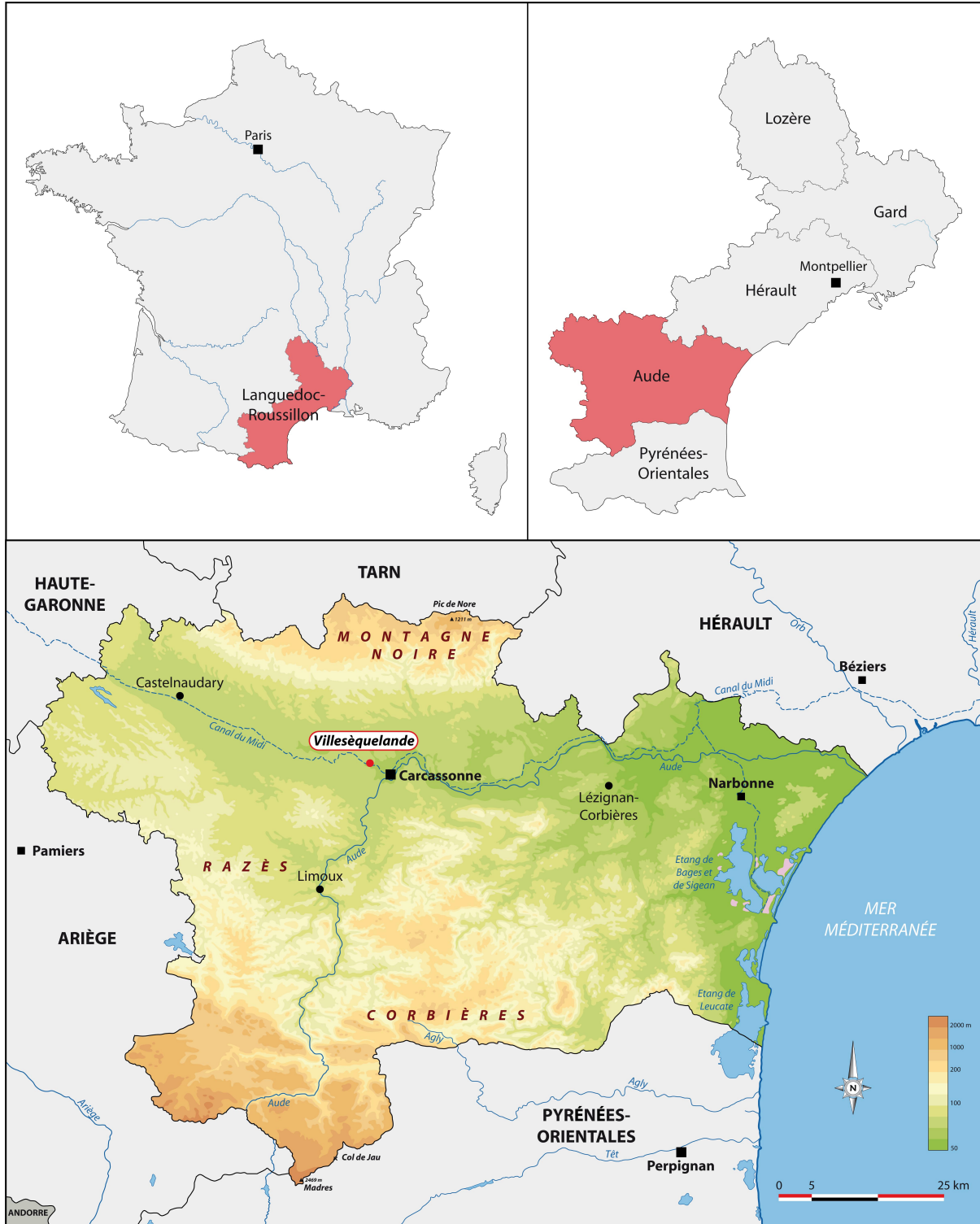


Fig. 11 : Localisation de la commune de Villesèquelande (France, Languedoc-Roussillon, Aude).

Village rural se développant à environ 7 km au nord-ouest de la Ville de Carcassonne, il couvre une superficie de 5,4 km² et compte 818 habitants⁵². Entouré par le Canal du Midi au sud et la rivière du Fresquel au nord, Villesèquelande est limitrophe des communes de Sainte Eulalie, Caux-et-Sauzens, Moussoulens et Arzens. La commune est proche du parc naturel régional du Haut-Languedoc à environ 22 km.

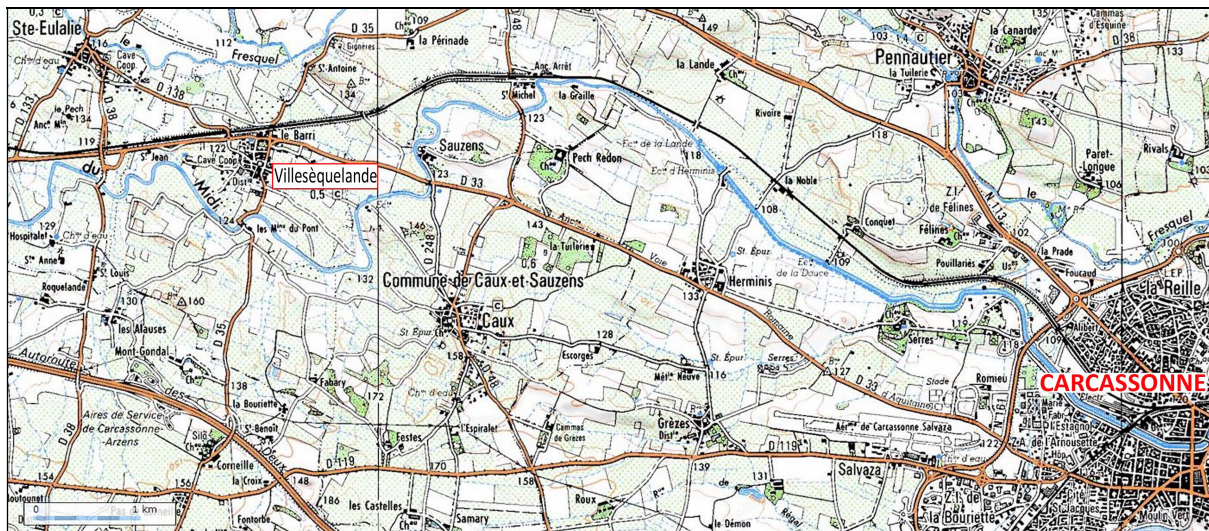


Fig. 12 : Carte IGN au 1/25 000^e localisant la commune de Villesèquelande (Aude).

Traversée par de nombreux ruisseaux tels celui de Granelle ou de la Rivairolle, son altitude moyenne est de 132 mètres (de 104 à 160 mètres, Nivellement Général de la France).

Le substrat correspond à une marne argileuse (molasse du bassin carcassonnais) et l'on note la présence de bancs de grès gris.



Fig. 13 : Vue satellite de l'agglomération de Villesèquelande (Aude).

⁵² Recensement de la population datant de 2006.

L'aménagement d'un rond-point et de places de parking autour de la parcelle en friche A-830, appelée « Cimetière Vieux », et située au nord de la commune a permis la découverte de nombreuses sépultures attenantes aux vestiges d'un bâtiment arasé.

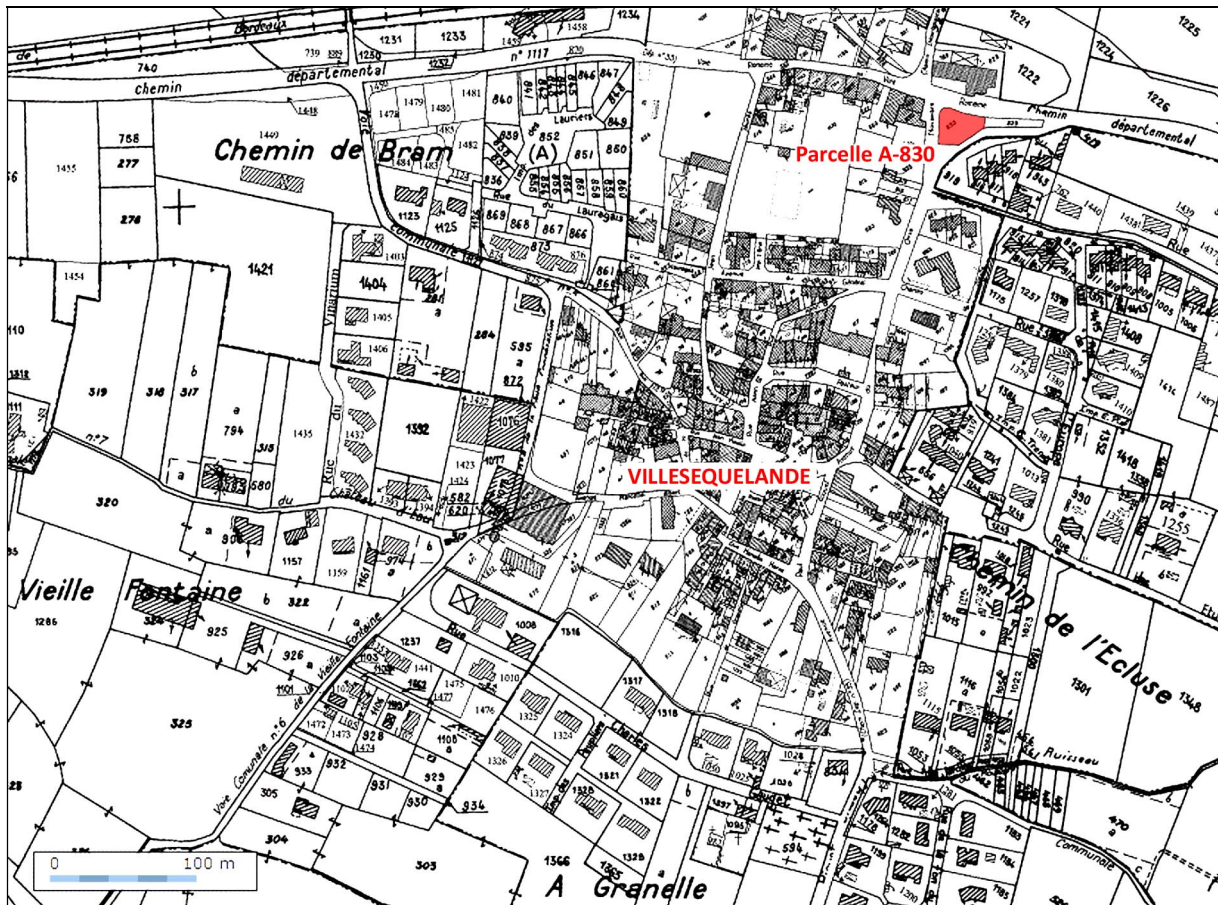


Fig. 14 : Plan cadastral de la commune de Villesèquelande (Aude). En rouge, la parcelle A-830.

Une photographie satellite de la parcelle du « Cimetière Vieux » comparée au plan du projet d'aménagement⁵³, modifié par nos soins, permet d'apprécier l'ampleur du projet sur les vestiges archéologiques en présence (cf. figures ci-après).

Ainsi, ce sont environ 300 m² de superficie qui ont été impactés par le projet, réduisant approximativement la parcelle du cimetière médiéval de 800 à 500 m².

Le Service Régional de l'Archéologie n'ayant pas jugé opportun de prescrire une intervention d'archéologie préventive pour l'aménagement de cette parcelle, c'est la municipalité qui, sensibilisée par les villeséquois et les archéologues prévenus du projet, a mis en place une opération permettant l'enregistrement des vestiges découverts et leur confortation.

⁵³ Nous tenons à remercier M. Sabarthès pour la mise à disposition du document fourni par l'architecte du projet.

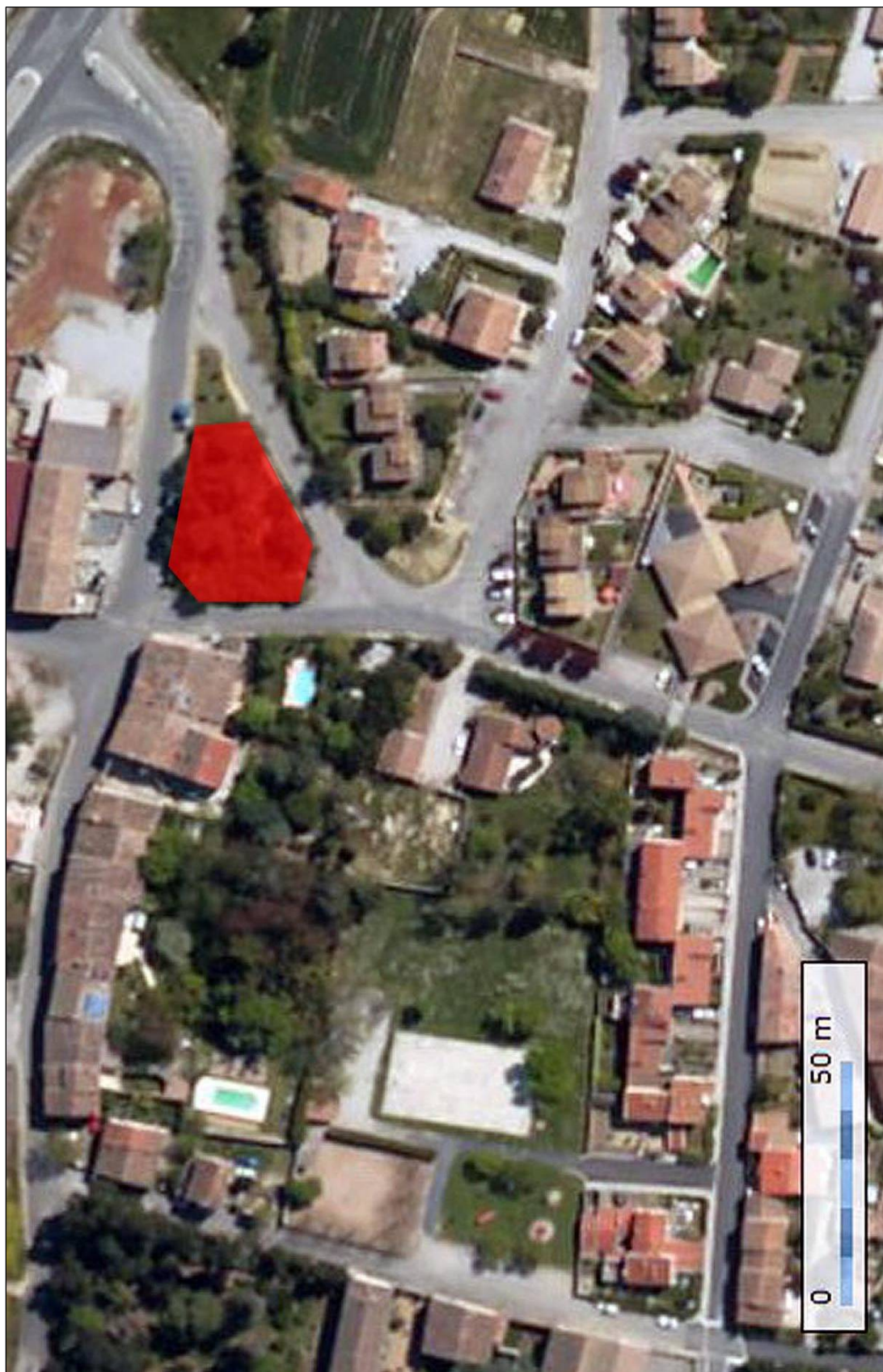


Fig. 15 : La parcelle A-830, « Cimetière Vieux » de Villesèquelande (Aude).

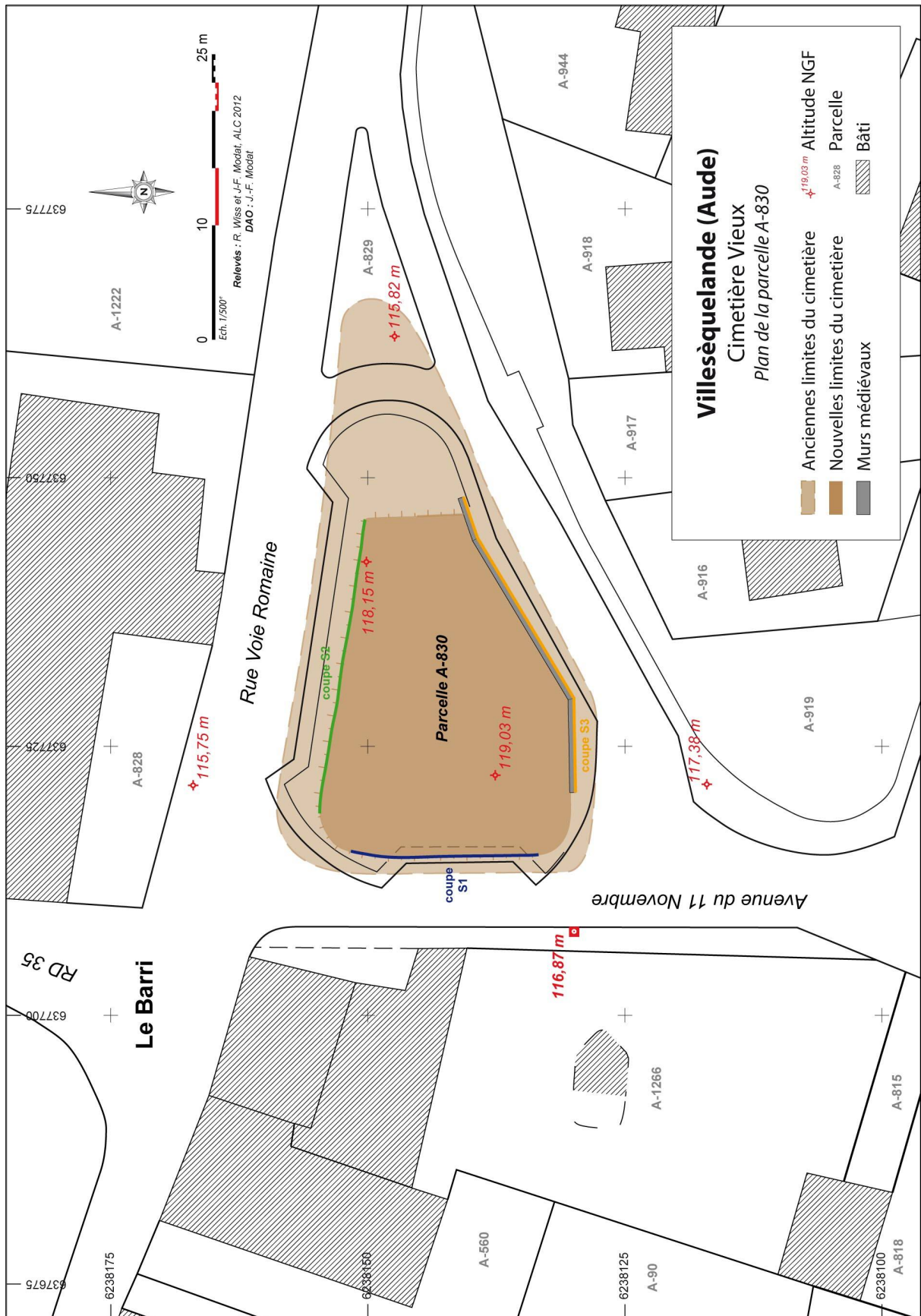


Fig. 16 : Géolocalisation (Lambert 93) de la parcelle A-830, « Cimetière Vieux » de Villesèquelande (Aude).

2.2. Méthodologie et stratégie de l'intervention

Suite à la visite de la parcelle concernée par le projet d'aménagement, réalisée à la fin du mois de janvier 2012, une stratégie d'enregistrement des vestiges archéologiques visant à ne pas ralentir l'avancée des travaux, et à ne pas toucher au sous-sol a été établie.

Grâce au plan proposé par l'architecte du projet, nous avons pu implanter une station topographique et établir l'altitude des vestiges mis au jour et réaliser le plan de la parcelle A-830 et localiser les structures observables.

Déroulement des observations de terrain :

- Phase 1 : relevés de la structure arasée et des sépultures

Un nettoyage des coupes a été effectué afin de mettre en évidence les structures qui sont apparues. Ce nettoyage a consisté en un désherbage des coupes, ainsi qu'un rafraîchissement de leur surface pour mieux comprendre la stratigraphie.

Les faits archéologiques, structures excavées et élément bâti, ont fait l'objet d'observations précisant leur nature, leur chronologie et leur dimension.

Le procédé photogrammétrique des coupes stratigraphiques a été adopté. La prise de photographies de chaque coupe et mur réalisée à l'aide de repères implantés verticalement pour faciliter la reconstitution en plan large, et permettre d'en reproduire à l'échelle adéquate le relevé des vestiges par Dessin Assisté par Ordinateur (DAO).

- Phase 2 : archéologie du bâti du mur sud

Afin de pouvoir proposer un phasage des différentes constructions survenues sur le mur sud du « Cimetière Vieux », nous avons suivi le protocole d'étude adapté à l'archéologie du bâti.

Les types d'assises, la taille des moellons, la nature des matériaux employés, les dimensions des élévations conservées, les retouches du substrat rocheux ont été observés et enregistrés.

Cette intervention s'est réalisée avant que le chantier d'apprentissage n'intervienne pour conforter et restaurer les différentes parties constituantes de ce mur sud.



Fig. 17 : Relevé photogrammétrique. Mur sud de la parcelle A-830.

2.3. Résultats de l'observation archéologique

Approche géologique :

La topographie actuelle de la parcelle du « Cimetière Vieux » permet de penser qu'il s'agit d'une butte naturelle culminant actuellement à 119 m NGF, probablement modifiée au Moyen Âge pour l'aménagement d'un mur délimitant l'espace sud du cimetière.

La coupe réalisée à l'ouest laisse apparaître une séquence argilo-marneuse (Unité Stratigraphique 1003) avec un débit plus ou moins régulier « en parallélépipèdes »; à noter, dans la partie basse un niveau marneux plus compact. De plus, une lentille gréseuse (US 1002) apparaissant à 118 m NGF et présentant un pendage nord-sud est observable. Elle a été entamée par l'aménagement du mur UM 1102 pour la construction d'un bâtiment. Nous avons là, à l'affleurement, un bon exemple des formations fluviatiles qui caractérisent le bassin de Carcassonne (alternances d'argiles et de marnes, bancs et lentilles de grès).

Au nord, le substrat est un sédiment argilo-marneux qui semble plus durci encore, comme marmorisé.

Le mur UM 1101, formant la partie occidentale du mur sud du « Cimetière Vieux » est composé de moellons de grès roses et gris, grossièrement retouchés, correspondant à l'arase du mur observé en coupe (UM 1102). Les moellons du chaînage d'angle, dont le matériau semble plus sain, ne proviennent pas de la même carrière ou affleurement que ceux utilisés pour l'élévation. Il s'agit là de blocs bien taillés aux dimensions plus importantes laissant apparaître, dans le détail, des séquences de sédimentation de grès fins et grossiers au sein d'un même moellon.

Le mur UM 4100, formant la partie centrale du mur sud du « Cimetière Vieux » présente une base réalisée en partie par des galets reposants sur un socle marneux marmorisé de couleur gris moyen.

La partie orientale quant à elle, probablement la plus ancienne, témoigne d'une reprise en sous-œuvre mêlant galets, de très rares blocs de gneiss et de grès provenant vraisemblablement de remplois. L'*opus spicatum* est réalisé en grès grossiers provenant d'un seul et même gisement. Ce matériau de mauvaise qualité présente des stigmates d'éolisation et/ou d'une érosion due à l'action de l'eau.

L'*opus spicatum* du mur UM 4101, est composé de blocs de grès gris et ocrés très fins, allant de l'orangé vers le rougeâtre.



Fig. 18 : Détails des moellons gréseux disposés *opus spicatum*.

Étude stratigraphique du site :

Le nettoyage des coupes stratigraphiques a permis l'observation d'une structure arasée, et de 44 sépultures (20 pour la coupe ouest et 24 sépultures pour la coupe nord).

La base de toutes les structures n'a pas été dégagée par le décapage des pelles mécaniques, notamment pour la coupe ouest, au niveau du mur UM 1102 ou de la sépulture SP 1103.

Une couche de terre végétale (US 1001) recouvrant toute la coupe ouest et une partie de la coupe nord, est en partie à l'origine des remaniements et destructions des vestiges archéologiques.

Commune aux deux coupes stratigraphiques du « Cimetière Vieux », une importante perturbation (US 1125) ayant entamé les structures médiévales, est observée sur une épaisseur maximale de 1,09 m et sur 7,51 m de longueur. Ce niveau de remanié est composé de fragments d'ossements humains, de blocs gréseux et de terre cuite. Les vestiges en place apparaissent quant eux à une altitude de 118,29 m NGF.

L'église Sainte-Eugénie (?) :

Les murs observés permettent d'avancer l'hypothèse de l'existence d'un bâtiment rectangulaire ayant accueilli des sépultures : peut-être l'ancienne église Sainte-Eugénie ?

Les tranchées de fondation du mur UM 1102 (TR 1118 et 1123), dont la largeur totale est de 2,38 m, ont percé les substrats gréseux et argileux. Leur comblement est composé des mêmes matériaux géologiques : l'US 1119 constituant le comblement sud, et l'US 1124 le comblement nord du mur UM 1102 sur lesquels ils s'appuient.

Apparaissant à 117,75 m, le mur UM 1102, orienté ouest-est, est conservé sur une hauteur de 0,97 m. D'une largeur de 0,93 m, il est constitué de moellons gréseux grossièrement équarris et assisés (0,07 x 0,26 m) de couleur ocre parement et blocage). Par extrapolation, 42 moellons sont présents au m². Aucune trace de mortier n'a été décelée, laissant supposer que les blocs ont été liés à la terre. Les 13 assises conservées sont à mettre en relation avec le mur UM 1101, partie occidentale du mur sud du Cimetière Vieux, dont la technique de construction est similaire.



Fig. 19 : Coupe stratigraphique de l'église (?) : mur nord arasé et niveaux sépulcraux.

Nous serions donc en présence d'un bâtiment matérialisé par les murs UM 1101 et 1102, orienté Nord 89, large de 6,45 m pour une longueur conservée de 8,30 m. Un léger fruit est observable sur les parements externes. L'espace intérieur de cet édifice, large de 4,60 m, a permis de mettre en évidence deux niveaux sépulcraux : les US 1108 et 1143.

La première phase d'inhumation s'est effectuée dans un niveau argilo-limoneux beige moyen compact, très homogène, l'US 1108. Long de 4,97 m sur 0,32 m de hauteur, ce niveau apparaît à 117,40 m NGF et repose directement sur les substrats gréseux et argileux. Hormis les quatre sépultures qui y ont été creusées, aucune autre trace anthropique n'est décelable.

Un autre niveau argilo-limoneux de couleur brun moyen, l'US 1143, constitue la deuxième phase d'inhumation observée au sein de l'église primitive. Apparaissant à 117,61 m NGF, ce niveau conservé sur une longueur de 2,03 m pour une hauteur de 0,31 m, a entamé le premier niveau sépulcral sur lequel il repose.

Ces observations renforcent l'hypothèse que le bâtiment puisse correspondre à l'église primitive de Villesèquelande.

Le cimetière :

Se développant au nord du bâtiment identifier comme étant l'église, le cimetière vient s'appuyer contre celle-ci. L'US 1137 constituant le niveau ayant accueilli les tombes, repose sur les substrats gréseux et argileux : un léger pendage naturel sud-nord est observable au niveau de la coupe ouest. Ce niveau sépulcral argileux de couleur brun clair, apparaissant à 118,29 m et épais au maximum de 0,73 m, semble chronologiquement cohérent, car seules deux sépultures viennent perturber l'organisation spatiale du cimetière.

Nous proposons ci-dessous l'inventaire des sépultures mises au jour, leurs altitudes et les unités stratigraphiques qui les composent, ce par coupe et par secteur.

• **Coupe Ouest – secteur 1 :**

Les sépultures suivantes sont situées à l'intérieur de l'église primitive de Villesèquelande. Dans l'ordre chronologique de leur aménagement nous obtenons :

SP 1103 :

Sépulture orientée ouest-est apparaissant à 117 m NGF.

- US 1103 : unité stratigraphique négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale entamant le substrat gréseux (US 1002) et argileux (US 1003). Ses dimensions sont 0,50 m de hauteur pour 0,28 m de largeur. Les bords de fosse sont obliques.

- US 1104 : unité stratigraphique positive correspondant au comblement de la fosse sépulcrale, de nature argilo-limoneuse, ce niveau meuble et homogène est de couleur jaunâtre à gris moyen. Il contient de nombreux charbons de bois.

Aucun ossement conservé n'a été observé dans cette sépulture.

SP 1138 :

Sépulture orientée ouest-est apparaissant à 117,37 m NGF.

- US 1138 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale dans l'US 1108 et les substrats gréseux et argileux. Ses dimensions sont 0,46 m de hauteur conservée pour 0,43 m de largeur. Le bord de fosse sud est irrégulier et le fond est concave.

- US 1139 : US positive correspondant au squelette du défunt placé dans la fosse sépulcrale.

- US 1140 : US positive correspondant au comblement de la fosse sépulcrale, de nature argilo-limoneuse, ce niveau meuble et homogène est de couleur jaunâtre à gris foncé.

SP 1105 :

Sépulture orientée nord-ouest/sud-est apparaissant à 117,39 m NGF.

- US 1105 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale dans l'US 1108, entamant le substrat gréseux (US 1002) et les sépultures SP 1103 et 1138. Ses dimensions sont 0,54 m de hauteur pour 0,34 m de largeur. Les bords de fosse sont obliques et le fond est plat.

- US 1106 : US positive correspondant au squelette du défunt placé dans la fosse sépulcrale. Seuls les membres inférieurs sont conservés, et son orientation est légèrement désaxée par rapport aux autres sépultures.

- US 1107 : US positive correspondant au comblement de la fosse sépulcrale, de nature argilo-limoneuse, ce niveau meuble et homogène est de couleur jaunâtre à gris foncé.



Fig. 20 : Relevé orthophotographique de la coupe ouest (secteurs 1 et 2) du Cimetière Vieux (parcelle A-830).



Fig. 21 : Relevé orthophotographique de la coupe nord (secteurs 2 et 32) du Cimetière Vieux (parcelle A-830).

SP 1110 :

Sépulture orientée ouest-est apparaissant à 117,38 m NGF.

- US 1110 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale dans l'US 1108. Ses dimensions sont 0,21 m de hauteur conservée pour 0,38 m de largeur. Les bords de fosse sont obliques et le fond est concave.

- US 1111 : US positive correspondant au squelette du défunt placé dans la fosse sépulcrale, dont seuls subsistent les pieds (tarses et métatarses).

- US 1112 : US positive correspondant au comblement de la fosse sépulcrale, de nature argilo-limoneuse, ce niveau meuble et homogène est de couleur jaunâtre à gris foncé. Un bloc gréseux est présent dans ce remplissage, de même qu'un clou.

SP 1113 :

Sépulture multiple orientée ouest-est apparaissant à 117,63 m NGF.

- US 1113 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale dans l'US 1143, entamant l'US 1108 et les sépultures SP 1105 et 1110. Ses dimensions sont 0,20 m de hauteur conservée pour 1,35 m de largeur. Le bord de fosse sud est droit, et le fond est relativement plat.

- US 1114, 1115 et 1116 : US positives correspondant aux squelettes de trois défunts placés concomitamment en décubitus dorsal dans la fosse sépulcrale. Seuls les membres inférieurs de ces individus sont conservés.

- US 1117 : US positive correspondant au comblement de la fosse sépulcrale, de nature argilo-limoneuse, ce niveau meuble et homogène est de couleur brun moyen. De nombreux clous sont présents dans la limite sud de la fosse, formant une poche dénommée US 1109.

Les sépultures ci-après sont situées à l'extérieur de l'église primitive de Villesèquelande. Du sud vers le nord, et dans l'ordre chronologique de leur aménagement nous observons :

SP 1120 :

Sépulture orientée ouest-est apparaissant à 117,77 m NGF. Elle s'appuie sur le parement nord du mur UM 1102.

- US 1120 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale effectué dans le comblement de la tranchée de fondation nord US 1124. Ses dimensions sont 1,02 m de hauteur observée pour 0,71 m de largeur. Le bord nord de la fosse est légèrement oblique.

- US 1121 : US positive correspondant au squelette du défunt placé dans la fosse sépulcrale, dont seuls subsistent l'extrémité des membres inférieurs (tibias et fibulas).

- US 1122 : US positive correspondant au comblement de la fosse sépulcrale, de nature argilo-sableuse, ce niveau meuble et hétérogène est de couleur jaunâtre à gris moyen. Il contient des blocs gréseux et des fragments de terre cuite.

SP 1126 :

Sépulture orientée ouest-est apparaissant à 117,12 m NGF. Seule l'extrémité orientale est conservée.

- US 1126 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale effectué dans les substrats gréseux et argileux. Ses dimensions sont 0,28 m de hauteur observée pour 0,53 m de largeur. Les bords de fosse semblent verticaux.

- US 1127 : US positive correspondant au squelette du défunt placé dans la fosse sépulcrale, dont seuls les pieds subsistent. Le corps est posé sur le dos et les jambes ne sont pas en contact.

- US 1128 : US positive correspondant au comblement argilo-sableux de la fosse sépulcrale. Deux blocs gréseux sont observables au sommet de la fosse et pouvaient servir de couverture à la tombe.

SP 1129 :

Sépulture orientée ouest-est apparaissant à 117,88 m NGF.

- US 1129 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale effectué dans l'US 1137 et ayant percé le substrat gréseux. Ses dimensions sont 0,34 m de hauteur observée pour 0,55 m de largeur. Les bords de fosse sont légèrement obliques et le fond est plat ; un pendage nord-sud est observé.

- US 1130 : US positive correspondant au squelette du défunt placé sur le dos dans la fosse sépulcrale, contre le bord nord. Seuls subsistent l'extrémité distale des membres inférieurs.

- US 1131 : US positive correspondant au comblement argilo-sableux de la fosse sépulcrale. On note la présence d'un cailloutis et de malacofaune⁵⁴.

- US 1132 : blocs gréseux reposant sur le bord sud de la fosse participant à l'architecture funéraire (couverture, signalisation ?).

SP 1133 :

Sépulture orientée ouest-est apparaissant à 118,04 m NGF.

- US 1133 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale effectué dans l'US 1137 et ayant perturbé la sépulture SP 1129. Ses dimensions sont 0,35 m de hauteur observée pour 0,59 m de largeur. Les bords de fosse sont obliques et le fond est concave.

- US 1134 : US positive correspondant au squelette du défunt placé sur le dos dans la fosse sépulcrale. Seuls subsistent les membres inférieurs (tibias, fibulas).

- US 1135 : US positive correspondant à une architecture funéraire composée de dalles gréseuses posées de chant et à plat. L'effondrement de ces dalles témoigne d'un espace de décomposition s'étant opéré en milieu vide.

- US 1136 : US positive correspondant au comblement argilo-limoneux de la fosse sépulcrale. On note la présence d'éléments en bois s'appuyant sur une dalle de chant, pouvant correspondre aux vestiges d'un cercueil.



Fig. 22 : Sépulture SP 1133, vestiges de cercueil en bois.

• **Coupe Ouest – secteur 2 :**

SP 1201 :

Sépulture orientée ouest-est apparaissant à 118,19 m NGF.

- US 1201 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale effectué dans l'US 1137 et ayant percé le substrat argileux (US 1003). Ses dimensions sont 0,73 m de hauteur observée pour 0,71 m de largeur. Les bords de fosse sont obliques et irréguliers, et le fond est légèrement concave.

- US 1202 : US positive correspondant au squelette du défunt placé sur le dos dans la fosse sépulcrale. Est observable le crâne, fragmenté, reposant sur le fond de la fosse.

- US 1203 : US positive correspondant au comblement argileux de la fosse sépulcrale, mêlant des blocs de grès et de la malacofaune.

SP 1204 :

Sépulture orientée ouest-est apparaissant à 118,19 m NGF, et bioperturbée par les racines d'un arbre.

- US 1204 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale effectué dans l'US 1137 et ayant entamé le substrat argileux. Ses dimensions sont 0,69 m de hauteur observée pour 0,73 m de largeur. Les bords de fosse sont obliques et le fond est concave.

⁵⁴ Malacofaune = restes de gastéropodes.

- US 1205 : US positive correspondant au squelette du défunt placé sur le dos dans la fosse sépulcrale. L'élément anatomique observé correspond à la main gauche reposant sur le fond de la fosse.

- US 1206 : US positive correspondant à une architecture funéraire composée de blocs gréseux et de tuiles posées à plat. Un effet d'effondrement est observable et semble témoigner d'un espace de décomposition s'étant opéré en milieu vide.

- US 1207 : US positive correspondant au comblement argileux de la fosse sépulcrale, mêlant un cailloutis gréseux.

SP 1208 :

Sépulture légèrement bioperturbée, orientée ouest-est et apparaissant à 118,15 m NGF.

- US 1208 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale effectué dans l'US 1137 et ayant entamé le substrat argileux. Ses dimensions sont 0,58 m de hauteur observée pour 0,73 m de largeur. Les bords de fosse sont obliques et le fond est concave.

- US 1209 : US positive correspondant au squelette du défunt placé sur le dos dans la fosse sépulcrale.

- US 1210 : US positive correspondant au comblement argileux de la fosse sépulcrale.

SP 1211 :

Sépulture légèrement bioperturbée, orientée ouest-est et apparaissant à 118,15 m NGF.

- US 1211 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale effectué dans l'US 1137 et ayant entamé le substrat argileux. Ses dimensions sont 0,45 m de hauteur observée pour 0,52 m de largeur. Les bords de fosse sont droits et le fond est légèrement concave.

- US 1212 : US positive correspondant au squelette du défunt placé sur le dos dans la fosse sépulcrale.

- US 1213 : US positive correspondant au comblement argileux de la fosse sépulcrale.

SP 1214 :

Sépulture orientée ouest-est et apparaissant à 117,67 m NGF.

- US 1214 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale effectué dans le substrat argileux (US 1003). Ses dimensions sont 0,44 m de hauteur pour 0,89 m de largeur. Les bords de fosse sont droits et le fond est légèrement concave.

- US 1215 : US positive correspondant au squelette du défunt placé sur le dos dans la fosse sépulcrale. Les éléments anatomiques observables correspondent aux os coxaux.

- US 1216 : US positive correspondant au comblement argileux de la fosse sépulcrale, où se mêlent quelques os épars.

SP 1220 :

Sépulture orientée ouest-est et apparaissant à 117,67 m NGF.

- US 1220 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale effectué dans l'US 1137 et ayant entamé le substrat argileux. Ses dimensions sont 0,38 m de hauteur pour 0,51 m de largeur. Les bords de fosse sont obliques et le fond est concave.

- US 1221 : US positive correspondant au squelette du défunt placé sur le dos dans la fosse sépulcrale. Le crâne, en partie détruit par le décapage mécanique, repose sur le fond de la fosse.

- US 1222 : US positive correspondant au comblement argileux de la fosse sépulcrale, où se mêlent quelques blocs gréseux.

SP 1217 :

Sépulture orientée ouest-est et apparaissant à 117,70 m NGF.

- US 1217 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale effectué dans l'US 1137 et ayant entamé le substrat argileux. Ses dimensions sont 0,44 m de hauteur pour 0,89 m de largeur. Les bords de fosse sont obliques et le fond est concave.

- US 1218: US positive correspondant au squelette du défunt placé sur le dos dans la fosse sépulcrale. Le crâne, en partie détruit par le décapage mécanique, repose sur le fond de la fosse.
- US 1219 : US positive correspondant au comblement argileux de la fosse sépulcrale, où se mêlent quelques os épars et un cailloutis gréseux.

SP 1232 : Sépulture orientée ouest-est et apparaissant à 117,74 m NGF.

- US 1232 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale effectué dans l'US 1137 et a entamé les sépultures SP 1214 et 1217. Ses dimensions sont 0,30 m de hauteur pour 0,62 m de largeur. Les bords de fosse sont obliques et le fond est plat.
- US 1233: US positive correspondant au squelette du défunt placé sur le dos dans la fosse sépulcrale. Le squelette en partie détruit par le décapage mécanique jusqu'aux vertèbres thoraciques, repose sur le fond de la fosse.
- US 1234 : US positive correspondant au comblement argileux de la fosse sépulcrale, où se mêlent quelques os épars et des blocs gréseux.

SP 1223 :

Sépulture orientée ouest-est et apparaissant à 117,71 m NGF.

- US 1223 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale dans l'US 1137 et ayant entamé le substrat argileux. Ses dimensions sont 0,28 m de hauteur pour 0,43 m de largeur. Les bords de fosse sont obliques et le fond est concave.
- US 1224: US positive correspondant au squelette du défunt placé sur le dos dans la fosse sépulcrale.
- US 1225 : US positive correspondant au comblement argileux de la fosse sépulcrale, où se mêlent quelques os épars et un cailloutis gréseux.

SP 1226 :

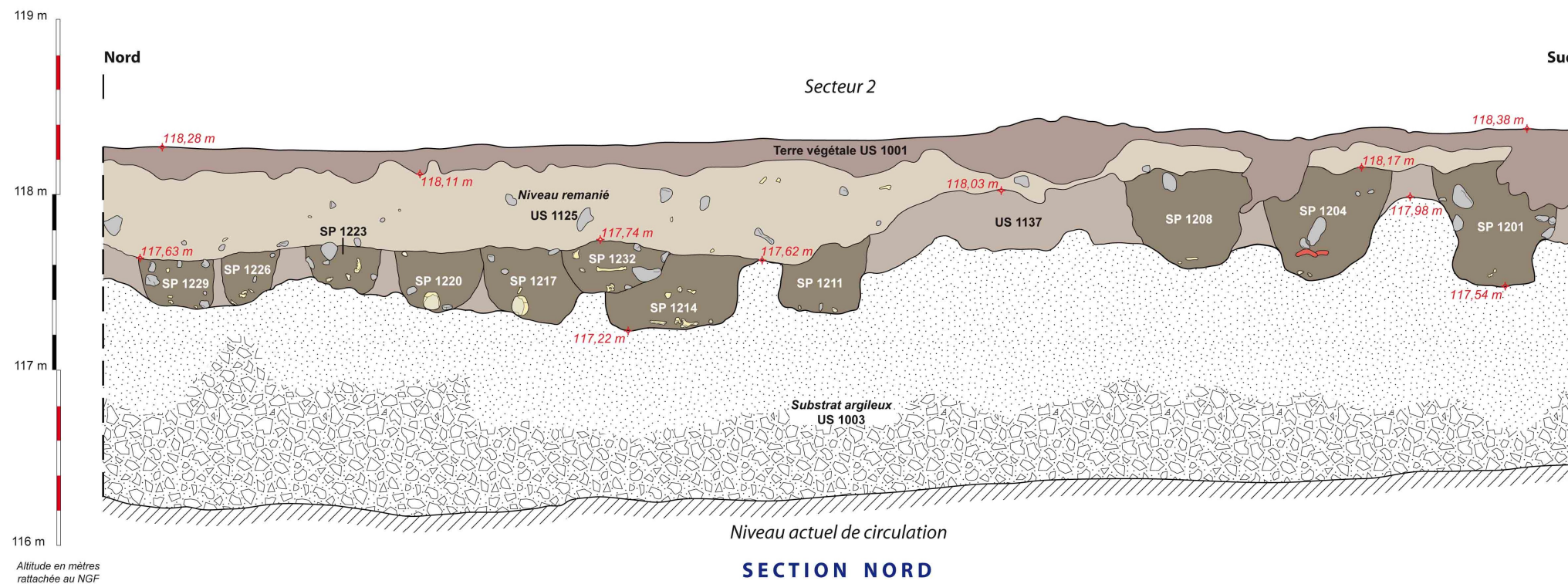
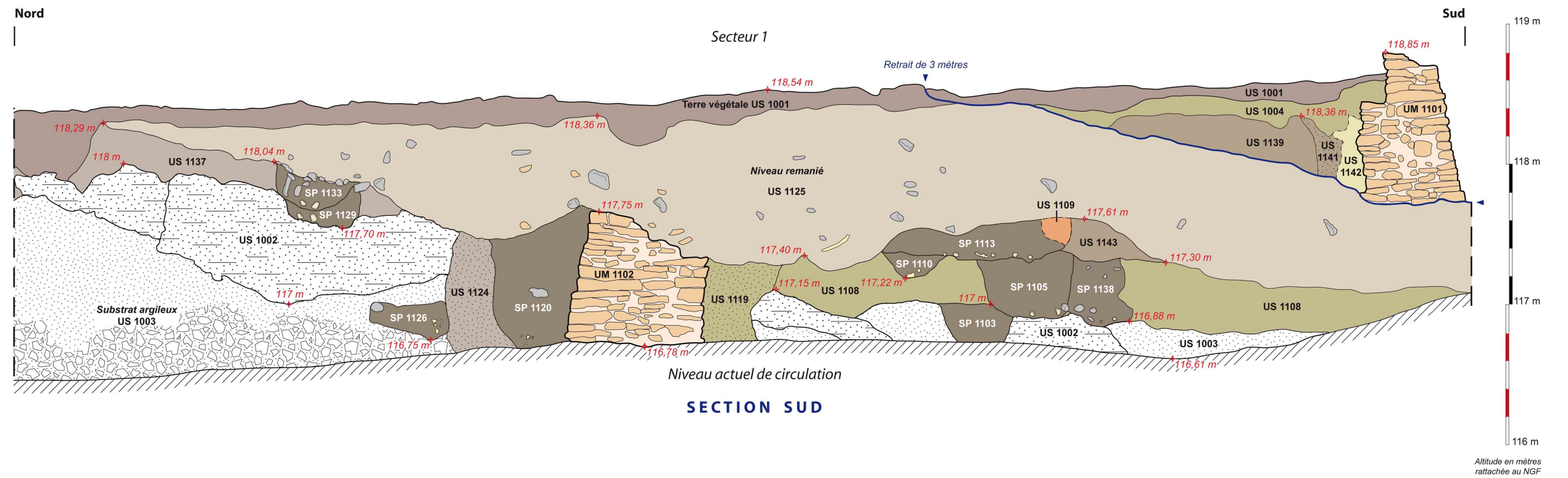
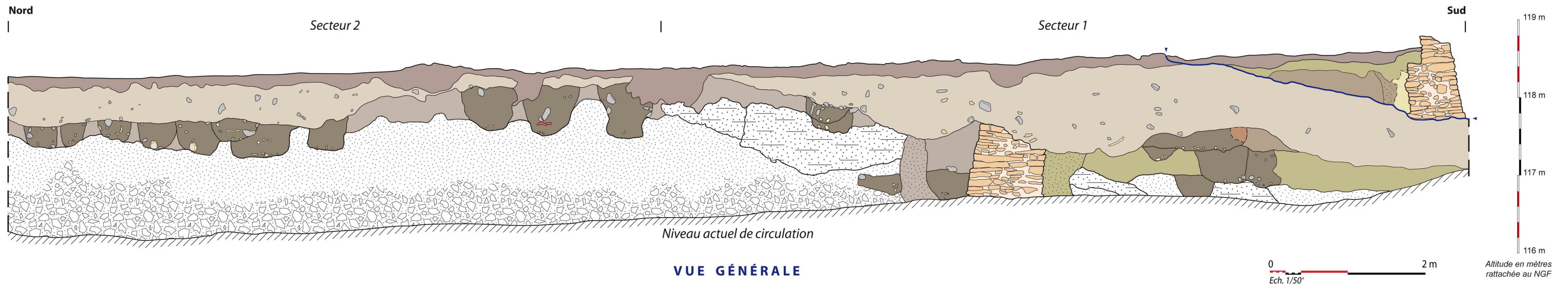
Sépulture orientée ouest-est et apparaissant à 117,70 m NGF.

- US 1226 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale dans l'US 1137 et ayant entamé le substrat argileux. Ses dimensions sont 0,34 m de hauteur pour 0,33 m de largeur. Les bords de fosse sont obliques et le fond est relativement plat.
- US 1227: US positive correspondant au squelette du défunt placé sur le dos dans la fosse sépulcrale.
- US 1228 : US positive correspondant au comblement argileux de la fosse sépulcrale, où se mêlent quelques os épars et un cailloutis gréseux.

SP 1229 :

Sépulture orientée ouest-est et apparaissant à 117,63 m NGF.

- US 1229 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale effectué dans l'US 1137. Ses dimensions sont 0,34 m de hauteur pour 0,33 m de largeur. Les bords de fosse sont obliques et le fond est plat.
- US 1230: US positive correspondant au squelette du défunt placé sur le dos dans la fosse sépulcrale.
- US 1231 : US positive correspondant au comblement argileux de la fosse sépulcrale, où se mêlent quelques os épars et un cailloutis gréseux.



Villesèquelande (Aude)
Cimetière Vieux - parcelle A-830
 Coupe ouest (151) - Vue générale et détails

	Substrat gréseux		Os humain
	Substrat argileux		Terre cuite
	Fosse sépulcrale		Altitude NGF

- **Coupe Nord – secteur 2 :**

Les sépultures suivantes, visibles sur la stratigraphie du talus nord, reposent sur le substrat argileux (US 1003) qu'elles ont entamé. D'ouest en est nous observons :

SP 3101 :

Sépulture orientée ouest-est apparaissant à 117,60 m NGF d'altitude.

- US 3101 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale dans l'US 1137 (niveau sépulcral) et ayant entamé le substrat argileux. Ses dimensions sont 0,26 m de hauteur pour 0,96 m de longueur. Les bords de fosse sont obliques et le fond est relativement plat.

- US 3102 : US positive correspondant au squelette du défunt placé en décubitus dorsal. Longueur des restes visibles : 1,34 m. La fosse a été perturbée au niveau du crâne.

- US 3103 : US positive correspondant au comblement argileux de la fosse sépulcrale.

SP 3107 :

Sépulture orientée ouest-est apparaissant à 117,60 m NGF d'altitude. Elle a été recoupée par les sépultures SP 3110 et 3113.

- US 3107 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale dans l'US 1137 et ayant entamé le substrat argileux. Ses dimensions sont 0,70 m de hauteur pour 0,82 m de longueur conservée. Les bords de fosse sont obliques et le fond est irrégulier.

- US 3108 : US positive correspondant au squelette du défunt placé en décubitus dorsal. Longueur des restes visibles : 0,41 m.

- US 3109 : US positive correspondant au comblement argileux de la fosse sépulcrale.

SP 3110 :

Sépulture orientée ouest-est apparaissant à 117,25 m NGF. Elle a été recoupée par la sépulture SP 3113.

- US 3110 : US négative correspondant au creusement de la fosse sépulcrale dans l'US 1137 et ayant entamé le substrat argileux. Ses dimensions sont 0,23 m de hauteur pour 1,71 m de longueur conservée. Les bords de fosse sont légèrement obliques et le fond est plat.

- US 3111 : Squelette, largement entamé, mais dont la longueur est conservée (l : 1,55 m). En décubitus dorsal, orienté ouest-est.

- US 3112 : Comblement de la fosse (conservée sur 0,23 m), entamée par SP 3113. Présence d'argile et de galets avec des os épars.

SP 3113 :

Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3113 : Creusement de la fosse qui a entamé SP 3110.

- US 3114 : Squelette en décubitus dorsal, orienté ouest-est. Longueur des restes : 1,50 m. Le crâne a subi des remaniements.

- US 3115 : Comblement de la fosse : argile et os épars, malacofaune.

SP 3116 :

Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3116 : Creusement de la fosse. Longueur : 1,72 m ; Hauteur conservée : 0,48 m.

- US 3117 : Squelette en décubitus dorsal, orienté ouest-est. Il est entamé par moitié et le crâne manque. Il repose sur le fond de la fosse.

- US 3118 : Comblement de la fosse : argileux, brun clair avec léger cailloutis et malacofaune.

SP 3119 :

Probable réduction visible dans le talus.

- US 3119 : Creusement de la fosse.
- US 3120 : Squelette en réduction : crâne et humérus droit visibles (0,30 x 0,50 m).
- US 3121 : Comblement de la fosse.

SP 3122 :

Réduction probable visible dans le talus.

- US 3122 : Creusement de la fosse.
- US 3123 : Squelette représenté par un seul crâne (réduction ?) dans du sédiment argileux.

SP 3124 :

Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3124 : Creusement de la fosse dans l'US 1003. Dim. : 1,90 x 0,20 m.
- US 3125 : Squelette en décubitus dorsal, orienté ouest-est : empreinte du crâne manquant ; présents : rachis, coxal droit, membre inférieur droit.
- US 3126 : Comblement de la fosse.

SP 3127 :

Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3127 : Creusement de la fosse ayant perturbé la SP 3124. Longueur visible : 1,60 m.
- US 3128 : Squelette en décubitus dorsal, très endommagé, partie supérieure manquante. Restent les membres inférieurs. Orientation ouest-est mais légèrement différente des autres : axé NW-SE.
- US 3129 : Comblement entamé, préservé sur 0,34 m de haut.

SP 3130 :

Sépulture avec fosse nette, orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3130 : Creusement d'une fosse à fond plat et bords verticaux bien visibles. Longueur : 1,87 m. Hauteur entamant l'US 1003 : 0,18 m. Hauteur conservée entamée par SP 3124 : 0,20 m.
- US 3131 : Squelette reposant sur le fond de la fosse en décubitus dorsal, orienté ouest-est : manquent le crâne ; restes de rachis et membres inférieurs. Longueur des restes : 1,25 m.
- US 3132 : Comblement très argileux brun très clair, avec malacofaune.

SP 3133 :

Fosse orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3133 : Creusement d'une fosse aux bords verticaux, pas de restes humains visibles (longueur conservée : 0,59 m).
- US 3134 : Comblement de la fosse.

SP 3135 :

Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3135 : Creusement de la fosse. Dim. : 0,74 x 0,33 m.
- US 3136 : Squelette d'un adulte en décubitus dorsal, orienté ouest-est : manquent le crâne ; restes de rachis. Léger pendage ouest-est.
- US 3137 : Comblement de la fosse : argile et malacofaune.

SP 3138 :

Sépulture d'enfant, orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3138 : Creusement de la fosse dans l'US 1003, aux limites non visibles (L. : 0,94 m).
- US 3139 : Squelette d'un individu jeune sur le fond de la fosse, en décubitus dorsal, orienté ouest-est.
- US 3140 : Comblement de la fosse : argile, cailloutis, malacofaune.

SP 3141 :

Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3141 : Creusement de la fosse : 1,75 m de long.
- US 3142 : Squelette en décubitus dorsal, orienté ouest-est.
- US 3143 : Comblement de la fosse

SP 3144 :

Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3144 : Creusement conservé sur 0,88 m.
- US 3145 : Squelette endommagé, en décubitus dorsal, orienté ouest-est. Visibles : rachis et main gauche. Longueur des restes : 0,46. Entamé par la SP 3147.
- US 3146 : Comblement de la fosse : argile, cailloutis, tuile, malacofaune.

SP 3147 :

Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3147 : Creusement de la fosse dans l'US 1003. Longueur conservée : 0,90 m.
- US 3148 : Squelette en décubitus dorsal (?), orienté ouest-est (?).
Visibles : côtes, pied, entamé à l'ouest par SP 3150.
- US 3149 : Comblement argileux de la fosse avec présence de bioperturbation.

SP 3150 :

Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3150 : Creusement de la fosse dans l'US 1003. Longueur : 2,13 m ; hauteur conservée : 0,35 m. Les bords de fosse sont inclinés.
- US 3151 : Squelette reposant à 0,17 m du fond de la fosse, en décubitus dorsal, orienté ouest-est. Restes visibles : membres inférieurs, côtes, bras gauche.
- US 3152 : Comblement de la fosse : argile, cailloutis, malacofaune.

SP 3153 :

Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3153 : Creusement de la fosse, à bords obliques et fond plat. Longueur : 1,98 m. Hauteur conservée : 0,23 m.
- US 3154 : Squelette posé sur le fond de la fosse, en décubitus dorsal, orienté ouest-est. Restes visibles : pied, rachis, gril costal et *scapula* gauche.
- US 3155 : Comblement de la fosse : argile, cailloutis, malacofaune.
- US 3156 : Dalle de couverture en grès.

SP 3157 :

Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3157 : Creusement de la fosse dans l'US 1003. Bord est oblique, fond plat avec pendage ouest-est. Longueur conservée : 1,53 m ; Hauteur : 0,35 m.
- US 3158 : Squelette en décubitus dorsal, orienté ouest-est, reposant à 0,07 m au-dessus du fond de la fosse. Restes : membres antérieur droit et côtes. Longueur des restes conservés : 1,04 m. Individu adulte.
- US 3159 : Comblement argileux, galets marneux, malacofaune.

SP 3160 :

Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3160 : Creusement de la fosse : longueur : 1,84 m. Hauteur : 0,30 m.
- US 3161 : Squelette en décubitus dorsal, orienté ouest-est, reposant sur le fond de la fosse. Longueur des restes visibles : 1,13 m : pied, membre inférieur coxal, côtes.

- US 3162 : Comblement argileux, cailloutis, malacofaune.

SP 3163 :

Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3163 : Creusement de la fosse.
- US 3164 : Squelette en décubitus dorsal, orienté ouest-est. Seul restent le rachis et le crâne.

Longueur : 0,54 m.

- US 3165 : Comblement argileux, brique, galets marneux.

SP 3166 :

Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3166 : Creusement de la fosse dans l'US 1003. Longueur : 1,56 m.
- US 3167 : Squelette fortement perturbé.
- US 3168 : Comblement de la fosse.

SP 3169 :

Sépulture perturbée.

- US 3169 : Creusement de la fosse. Longueur : 2,15 m.
- US 3170 : Squelette fortement perturbé en décubitus dorsal, orienté ouest-est, reposant sur le fond de la fosse.
- US 3171 : Comblement argileux, galets marneux, malacofaune.

SP 3172 :

Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3172 : Creusement de la fosse aux bords obliques et à fond plat. Longueur : 1,97 m ; hauteur conservée : 0,22 m.
- US 3173 : Squelette fortement perturbé en décubitus dorsal, orienté ouest-est, reposant sur le fond de la fosse, sur l'US 1003. Longueur des restes visibles : 0,52 m (membres inférieurs). Perturbé à l'ouest.
- US 3174 : Comblement argileux avec cailloutis et brique.

SP 3175 :

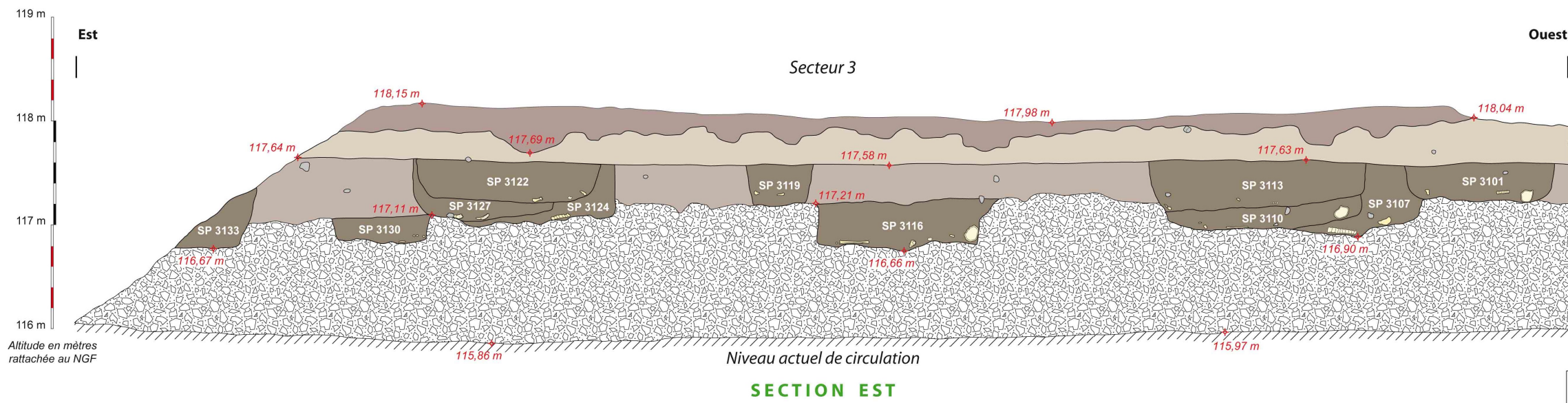
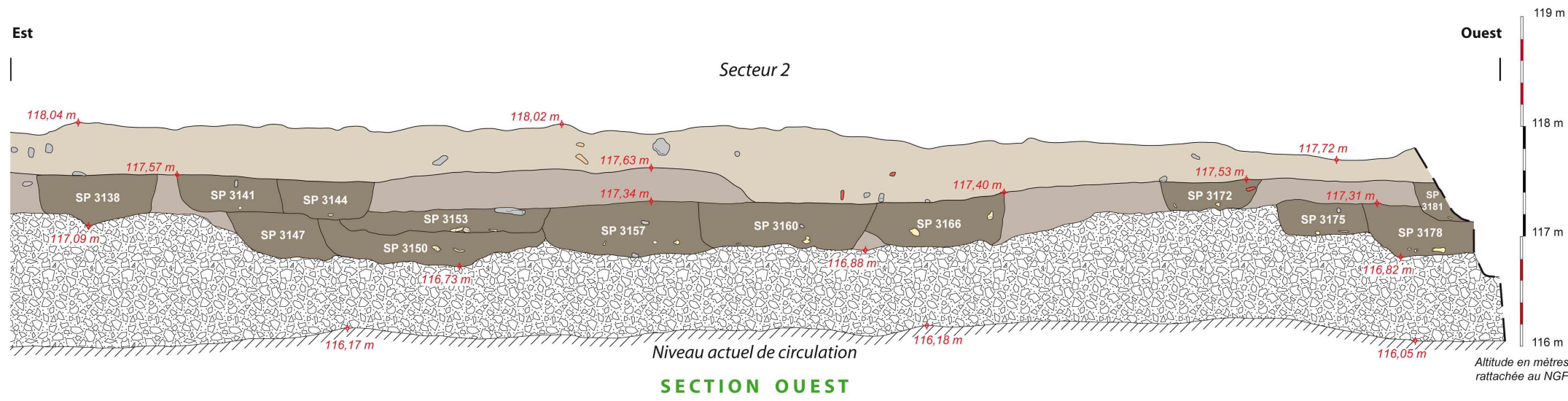
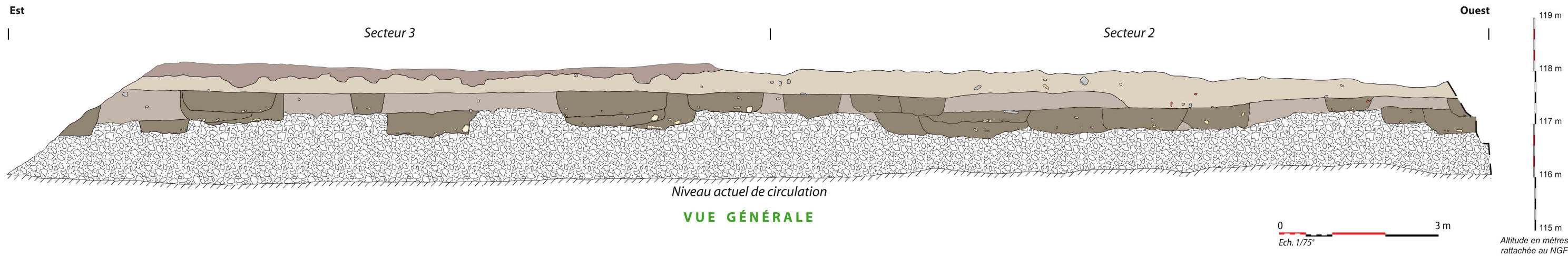
Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3175 : Creusement de la fosse dans l'US 1003. Bords obliques et fond plat. Longueur : 0,88 m ; hauteur : 0,31 m. perturbée par la SP 3178.
- US 3176 : Squelette bouleversé d'un adulte reposant au fond de la fosse. (Restes : pied, *scapula*)
- US 3177 : Comblement de la fosse : argile, cailloutis, malacofaune.

SP 3178 :

Sépulture orientée ouest-est visible dans le talus.

- US 3178 : Creusement de la fosse dans l'US 1003 : bords obliques, fond plat. Longueur conservée : 1,24 m ; hauteur : 0,30 m.
- US 3179 : Squelette en décubitus dorsal, orienté ouest-est, reposant à plat sur le fond de la fosse (membres inférieurs).
- US 3180 : Comblement de la fosse.



Villesèquelande (Aude)
Cimetière Vieux - parcelle A-830
Coupe nord (1S2) - Vue générale et détails

	Substrat argileux		Os humain
	Altitude NGF		Terre cuite

Le mur sud :

Après piquetage du ciment recouvrant le chaînage d'angle du mur sud par le chantier d'apprentissage de l'Amicale Laïque de Carcassonne, l'observation et les relevés du bâti ont pu être effectués.

- **Section Ouest :**

Unité murale (UM) 1101 :

Longueur conservée : 8,30 m.

Hauteur conservée : 2 m.

Épaisseur moyenne : 0,55 m (de 0,48 à 0,60 m).

Orientation : N. 89.

Ce mur, fort semblable au mur UM 1102 (coupe ouest), est constitué de moellons de grès parallélépipédiques liés au mortier de chaux, quelque peu dégradé. Cinq moellons, exogènes, sont de taille et de nature différentes pouvant correspondre à un remploi.



Fig. 23 : Section ouest du mur sud. Pan septentrional de l'église Sainte-Eugénie ?

3 unités construites (UC) ont été identifiées : les UC 1120, 1121 et 1122.

- UC 1121 : partie constituant la base du mur UM 1101, dont 6 assises sont actuellement visibles, pour une hauteur de 0,35 m. On observe un débordement d'environ 0,10 m. L'assise la plus grande mesure 0,15 m de hauteur, la plus petite 0,04 m (assise moyenne : 0,07 m). Les dimensions du moellon le plus grand sont 0,16 m de hauteur par 0,58 m de longueur, celles du plus petit 0,03 m par 0,44 m. L'appareil, de nature gréseuse, est allongé et à peine équarri sur sa face visible. 42 moellons sont observables au m². Le liant, réalisé au mortier de chaux a été prélevé pour étude.

- UC 1122 : partie constituant le corps du mur UM 1101, dont 26 assises sont actuellement conservées, sur une hauteur maximale de 1,70 m. L'assise la plus grande mesure 0,15 m de hauteur, la plus petite 0,04 m (assise moyenne : 0,09 m).

Les dimensions du moellon le plus grand sont 0,08 m de hauteur par 0,53 m de longueur, celles du plus petit 0,03 m par 0,43 m (dimensions moyennes : 0,07 m x 0,39 m). L'appareil, de nature gréseuse, est allongé et à peine équarri sur sa face visible. 53 moellons sont observables au m². Le liant, réalisé au mortier de chaux a été prélevé pour étude.

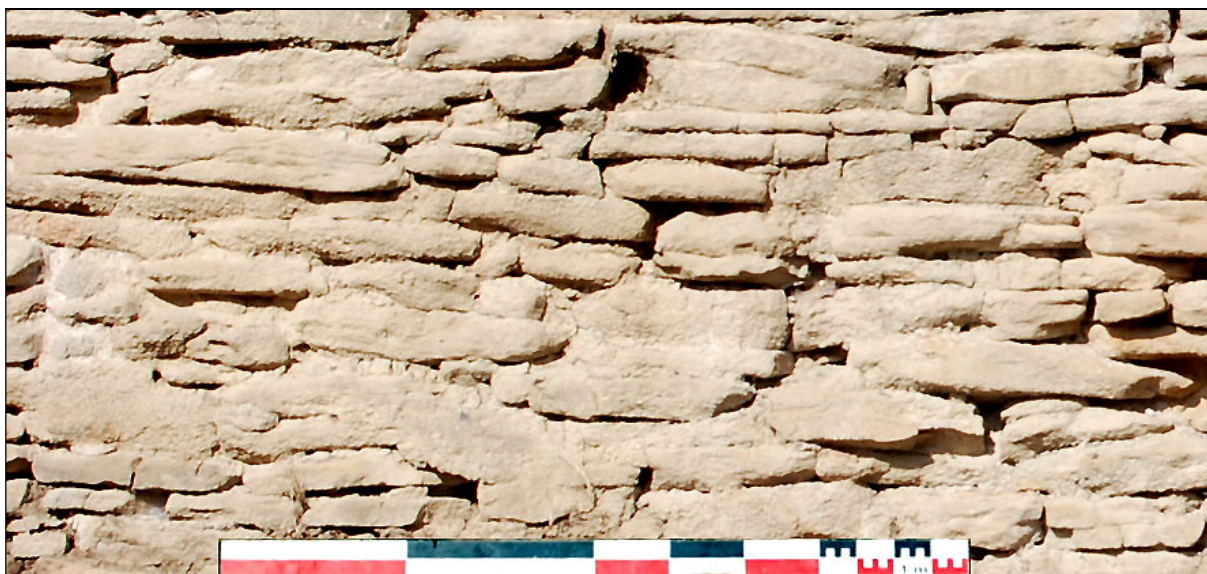


Fig. 24 : Détail d'appareil : UC 1122.

- UC 1120 : partie constituant le chaînage d'angle base du mur UM 1101, dont 7 assises sont actuellement conservées, pour une hauteur de 1,65 m. L'assise la plus grande mesure 0,23 m de hauteur, la plus petite 0,16 m (assise moyenne : 0,20 m).

Les dimensions du moellon le plus grand sont 0,20 x 0,65 m, celles du plus petit 0,17 x 0,30 m. L'appareil, de nature gréseuse, est volumineux, hétérogène et bien taillé. Le liant, réalisé au mortier de chaux a été prélevé pour étude.



Fig. 25 : Chaînage d'angle (UC 1120) du mur UM 1101.

Compte tenu des observations stratigraphiques et des comparaisons du bâti, le mur UM 1101 forme avec le mur UM 1102 un bâtiment qui s'articule avec le cimetière, dont les sépultures les plus anciennes s'y appuient. Un argument supplémentaire en faveur d'une église médiévale (Sainte-Eugénie ?).

UM 4101 :

Partie orientale du mur sud du cimetière, pouvant former l'enclos cimetériel (?).

La longueur conservée est de 3,84 m et il est conservé sur une hauteur de 2,20 m. L'épaisseur visible est : 0,74 m. Il repose directement sur le substrat argileux.



Fig. 26 : Vue d'ensemble du mur UM 4101.

5 unités construites (UC) composent ce pan de mur et témoignent des différentes phases de construction.

- UC 4102 : reprise en sous-œuvre reposant sur le substrat argileux (US 1003), haute de 0,54 m. Elle est constituée de moellons hétérogènes (bruts ou équarris), où sont visibles de nombreux éléments de remplissage (moellons taillés, galets,...). 5 assises composent cette UC, dont le liant est un mortier sableux de couleur blanchâtre.

Le nombre de moellons au m² est de 46 ; il s'agit globalement d'un petit appareil. La taille moyenne de moellons est : 0,32 x 0,13 m, dont le plus grand : 0,30 x 0,20 m, et le plus petit : 0,15 x 0,05 m. La hauteur moyenne d'assise observée est de 0,10 m : 0,23 m pour la plus grande et 0,07 m pour la plus petite. Cette reprise réalisée au ciment pourrait correspondre à une restauration datant du XIX^e siècle.



Fig. 27 : Détail de l'UC 4102, reprise en sous-œuvre du mur UM 4101.

- UC 4105 : Appareillage de grands moellons en grès grossier de couleur grise. Sa hauteur est de 0,79 m et sa longueur conservée de 2,80 m.

Quatre assises sont conservées : en bas, une rangée de moellons grossièrement équarris sont disposés obliquement (d'est en ouest) sur 0,27 m de haut. Au dessus, on observe le même type d'assise sur 0,23 m de haut. L'assise supérieure présente une disposition où les moellons sont

alternativement obliques ou horizontaux sur une hauteur de 0,18 m. enfin l'assise qui recouvre le tout est constituée de moellons de grès disposés obliquement d'ouest en est sur une hauteur moyenne de 0,22 m.

Cet appareil correspond à la phase la plus ancienne de l'ensemble du mur sud, peut-être un enclos cimetériel primitif datant au moins, de part sa technique de construction en *opus spicatum*, de la période carolingienne (IX^e-X^e siècles).



Fig. 28 : Détail de l'UC 4105, dont les moellons sont disposés en *opus spicatum*.

- UC 4103 : Située au-dessus de l'UC 4102, cette partie de mur est réalisée en grès ocre avec des moellons disposés obliquement, en bas, ou à plat, dans sa partie supérieure. Un léger ressaut de 0,02 à 0,03 m est observable par rapport à l'UC 4102. Sa hauteur maximum conservée est de 1,10 m. La hauteur d'assise des moellons disposés obliquement est de 0,25 m. les moellons ont les dimensions suivantes : 0,17 x 0,04 m.

Au-dessus, on observe ensuite une assise oblique disposée dans l'autre sens, surmontée de huit assises de moellons disposés horizontalement. La hauteur moyenne des assises est de 0,12 m (la plus haute : 0,20 m ; la plus petite : 0,05 m).

La dimension des moellons est en moyenne de 0,41 x 0,12 m (le plus grand : 0,60 x 0,12 m ; le plus petit : 0,16 x 0,03 m).

Ces moellons sont liés à la terre et il y en a environ 35 au m² (appareil moyen).

Une sape nette est visible dans la construction, matérialisée par six assises de blocs, à l'ouest du mur UM 4101, grossièrement équarris et s'appuyant directement sur la partie la plus ancienne l'UC 4105 (*opus spicatum*). Cette reprise (ou agrandissement) correspond à la deuxième phase de construction du mur UM 4101, qui pourrait être médiévale.



Fig. 29 : Détail de l'UC 4103, dont l'assise inférieure est disposée obliquement.

- UC 4104 : Unité construite visant à consolider l'UC 4103. Hauteur conservée : 0,85 m. Appareillage en petits moellons présentant des remplois provenant de l'UC 4103. Ces moellons sont liés au mortier gras et sable grossier (couleur grise à jaune). Huit assises sont conservées sur une hauteur moyenne de 0,08 m. La plus grande fait 0,13 m de haut et la plus petite 0,05 m. On compte 49 moellons au m². La taille des moellons s'observe comme suit : taille moyenne : 0,19 x 0,10 m ; le plus grand : 0,41 x 0,11 m (remploi) ; le plus petit : 0,12 x 0,07 m.



Fig. 30 : Détail de l'UC 4104, consolidation récente de l'UC 4103.

- UC 4107 : Parement de moellons équarris de grande taille, conservé sur une longueur de 8,10 m et sur une hauteur de 1,84 m. Huit assises sont conservées d'une hauteur moyenne de 0,12m (la plus grande ayant une hauteur de 0,21 m et la plus petite 0,05 m). Le moellon moyen est un module de 0,28 x 0,12 m ; le plus grand : 0,47 x 0,21 m ; le plus petit : 0,09 x 0,05 m. La construction est liée avec un mortier gras, composé de sable grossier et de chaux, de couleur blanc à gris.

Il pourrait s'agir d'une surélévation de l'enclos cimetériel survenue après la mise en place des UC 4105 et 4103, toute deux médiévales.



Fig. 31 : Détail de l'UC 4107, surélévation reposant sur l'UC 4105 (opus spicatum).

UM 4100 :

Partie centrale du mur sud de l'enclos ecclésial (?) formant le plus grand pan de cet ensemble architectural.

Seule la partie orientale s'appuyant contre l'UM 4101, semble avoir été préservée des nombreux remaniements postérieurs. Sa hauteur est de 0,44 m et il est conservé sur une longueur de 4,90 m. Une saignée de 0,10 m de profondeur a été réalisée dans le substrat gréseux (US 1002) afin d'y appuyer la base du mur. Il disparaît à l'ouest et est en partie lacunaire à l'est (spoliation, effondrement ?).

L'UC 4102 se retrouve sur ce pan de mur et repose sur le substrat argileux (US 1003).



Fig. 32 : Partie centrale du mur UM 4100, reposant sur le substrat gréseux (US 1002).

Ouest

UM 4100

UM 4101

Est



VUE GÉNÉRALE

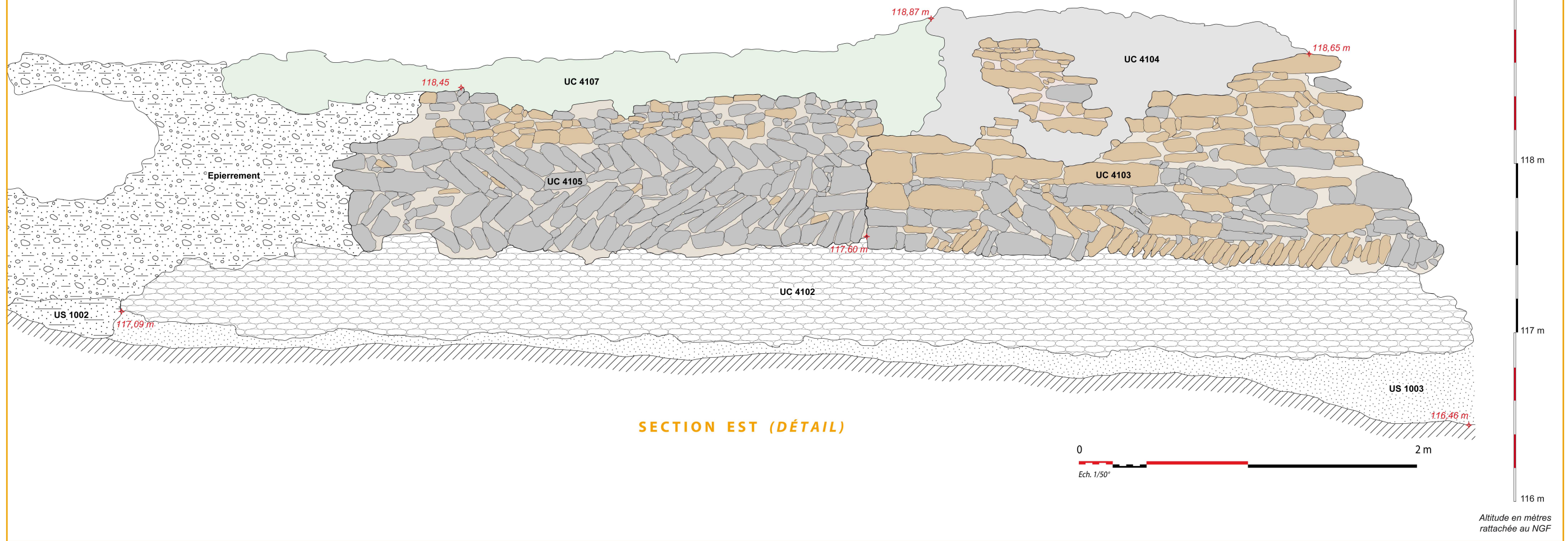
0 2 m
Ech. 1/50^e

Ouest

UM 4100

UM 4101

Est



SECTION EST (DÉTAIL)

0 2 m
Ech. 1/50^e

Villesèquelande (Aude)
Cimetière Vieux - parcelle A-830
 Relevés du mur sud (153) - Vue générale et détail

- | | | |
|------------------|----------------------|----------------------|
| Substrat gréseux | Substrat argileux | Altitude NGF |
| Epierrément | Moellon gréseux gris | Moellon gréseux ocre |

Conclusion

44 sépultures ont ainsi été mises en évidence, dont 5 dans le bâtiment identifié comme pouvant s'apparenter à l'église Sainte-Eugénie.

Cet édifice bien bâti présente un espace intérieur de 6,45 m de large, et sa superficie était supérieure à 50 m². Deux niveaux sépulcraux y ont été observés, dont une sépulture multiple contenant 3 individus inhumés concomitamment.

L'estimation du potentiel anthropologique de ce site s'élèverait entre 350 et 400 sépultures, pour une superficie cimétériale d'environ 450 m². Autant d'éléments forts importants pour la commune, pour l'histoire et l'archéologie médiévale du département et de la région.

En ce qui concerne le mode d'inhumation, sépultures en pleine terre et avec contenant se côtoient. Des vestiges d'un cercueil en bois ont ainsi été retrouvés dans une des sépultures les plus récentes, qui validerait une utilisation jusqu'à des périodes récentes de l'espace sépulcral.

Le recrutement est large puisque des individus adultes et infantiles ont pu être observés.

Nous avons également constaté un important niveau de remanié en partie dû à la présence d'arbres et arbustes qui ont perturbé les vestiges archéologiques sous-jacents.

L'édifice de culte rectangulaire qui pourrait être l'église Sainte-Eugénie, église primitive du village, est délimité au sud par un mur qui a pu être phasé grâce à l'étude du bâti qui a été réalisée.

L'approche historique a permis de croiser les informations issues des archives municipales et départementales et des données de terrain, enrichissant par là même l'histoire du village de Villesèquelande.

Le dernier volet de cette intervention consistait en la restauration du mur sud du Cimetière Vieux de Villesèquelande. Une mission menée à bien par le chantier d'apprentissage de l'Amicale Laïque de Carcassonne.



Fig. 33 : Restauration/consolidation du mur sud du « Cimetière Vieux » de Villesèquelande par le chantier d'apprentissage de l'Amicale Laïque de Carcassonne.



Fig. 34 : Visite pédagogique des élèves de l'école primaire de Villesèquelande encadrés par leurs professeurs.

Sources et bibliographie

SOURCES :

Bibliothèque Nationale de France :

Collection DOAT : Vol. 69, f° 44.

Collection DOAT : Vol. 71, f° 544.

Collection DOAT : Vol. 253, f° 726-729, Reconnaissance du lieu et terroir de Villesèquelande (Inventaire des archives du roi).

Archives Départementales de l'Aude :

Recherche générale du Diocèse (1641), f° 671 et suivants.

Cadastre napoléonien : PW 9184/2-3. Section A
(2 Fi 1489-1490).

Archives Communales :

AC 437/1D1. Registres des délibérations du conseil municipal de la commune que Villesèque-Lande.
Commencé le 28 septembre 1809, n°3.

1 G 1, Registre des paroisses, XVII^e s. ?

1 G 2. Contribution financière. Etat de section (A). Municipalité de Villesèquelande (1791).

1 G 4. Administration des contributions directes. Etat indicatif. Cadastre. Registre présentant les augmentations et les diminutions survenues dans les contenances et les revenus portés sur les matrices cadastrales (début en 1835).

1 G 5. Cadastre napoléonien (1817).

1 G 6. Id. Etat des sections.

1 G 7/8/9. Id. Matrice cadastrale.

BIBLIOGRAPHIE :

Baichère (E.), « Ave Maria : les revenus décimaires et les droits temporels de l'évêché et du chapitre cathédral de Carcassonne en 1269 », *Bulletin de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne*, T. V, 2e série, 1909, p. 42, 210 et 211.

Baudreu (D.), Loppe (F.), « Types de forts villageois dans le bassin moyen de l'Aude durant la guerre de Cent Ans », *Archéologie du Midi Médiéval*, T. 22, 2004, p. 118-119.

Besse (G.), *Histoire des antiquités et comtes de Carcassonne*, Béziers, 1645, rééd. 1926. p. 199 et 201.

Bouges (P.), *Histoire ecclésiastique et civile de la ville et du diocèse de Carcassonne*, Paris, 1741, p. 275 et 460.

Devic (I.), Vaissète (J.), *Histoire Générale du Languedoc*, Toulouse, rééd. Privat, 1872-1885, 16 vol. Cf. Tome V, Pr. 33.

Gallia Christiana, in provincias ecclesiasticas distributa, in qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum, religionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, et probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis, Paris, 1739, T. VI. f° 139 et 261.

Mahul (A.), *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et arrondissement administratif de Carcassonne*, Paris, Didron et Dumoulin, Carcassonne, Pomiès, 1857-1882, T1, p. 78, 253-254.

Mazières (Abbé), « Le souterrain de Villesèquelande », *Mémoire de la SASC*, 1960-62, 4^e série, T IV, p. 241-248.

Nègre (A.), *Histoire de mon village, Sainte-Eulalie « aux Bois »*, Caen, Imprimerie Ozanne, 1970, 365 p.

Sabarthès (E.), *Dictionnaire topographique du département de l'Aude*, Paris, 1912, p. 53.

Vic (G. de), *Chronicon Episcoporum ac Memorabilium Ecclesiae Carcassonis, Gerardo de Vic presbytero canonico auctore*, Ed. Salvius et Ph. Daspe, 1667, p. 74.

Viguerie (P.), *Annales ou histoire ecclésiastique et civile de la ville et du diocèse de Carcassonne*, t. II, Bibliothèque Municipale de Carcassonne, Ms. n° 1913, XVIII^e siècle.